

## BIENVENUE DANS APPLE SCHOOL MANAGER

Ce contrat Apple School Manager (« Contrat ») entre votre Établissement et Apple régit l'utilisation par votre Établissement des Logiciels, des Services et des Sites Web qui constituent Apple School Manager (collectivement, le « Service »). Vous reconnaissez que vous avez le pouvoir légal d'engager votre Établissement par rapport à ces conditions. En cliquant sur « J'accepte », vous reconnaissez avoir lu et compris ces conditions et vous acceptez leur application si vous choisissez d'accéder au service, de l'utiliser ou de le mettre à la disposition d'autres personnes. Si vous n'avez pas le pouvoir légal nécessaire pour engager votre Établissement ou n'acceptez pas ces conditions, ne cliquez pas sur « J'accepte ».

### 1. GÉNÉRALITÉS

- A. Service.** Apple est le prestataire du Service, qui vous permet, en vertu des conditions du présent Contrat, de faire ce qui suit : (i) inscrire les Appareils Autorisés aux fins de la gestion des appareils mobiles (MDM) dans votre Établissement ; (ii) accéder aux outils logiciels utiles pour faciliter le Service ; (iii) administrer vos création et distribution des Apple ID Administrés et leur utilisation par vos Utilisateurs ; (iv) gérer la transmission, le stockage, l'achat et l'actualisation des données et Contenus pertinents, liés à ce Service ; (v) gérer la création et l'administration de vos cours à l'aide du Service ; et (vi) mesurer les progrès des élèves par le biais d'Apple School Manager et des applications qui ont adopté le framework ClassKit. Vous acceptez d'utiliser le Service uniquement en conformité avec le présent Contrat et toutes les lois et réglementations applicables.
- B. Inscription des appareils et utilisateurs.** Vous ne pouvez utiliser les fonctionnalités d'inscription des appareils du Service que pour inscrire à ce Service les Appareils Autorisés. Si vous choisissez d'utiliser le Service et d'inscrire des Appareils Autorisés comme stipulé dans ce Contrat, Apple vous fournira un portail de Service sur Internet et un compte Administrateur avec lequel vous pourrez créer et gérer les Apple ID Administrés pour les Utilisateurs et mettre les fonctionnalités du Service à disposition. Une fois que vous aurez créé les Apple ID Administrés pour les Utilisateurs, ces comptes seront accessibles via les appareils individuels ou partagés appartenant à l'Établissement, ainsi que tous les appareils utilisés par les Utilisateurs pour accéder à leur compte avec un Apple ID Administré. Vous êtes chargé de déterminer et de sélectionner les fonctionnalités du Service que vous souhaitez fournir à vos Utilisateurs.

### 2. DROIT D'UTILISATION

- A.** Sauf disposition contraire dans le présent Contrat, vous avez le droit limité, non exclusif, non cessible et non transférable d'accéder au Service et de l'utiliser pendant la Durée du Contrat uniquement pour vos activités pédagogiques et sous réserve des conditions du présent Contrat. Vous pouvez donner à vos Utilisateurs la permission d'utiliser le Service aux fins de qui précède et vous êtes responsable du respect par vos Utilisateurs des conditions de ce Contrat.
- B.** Vous n'acquies ni droit ni licence d'utilisation du Service ou de l'une quelconque de ses fonctionnalités au-delà de la portée et/ou la durée du Service spécifiées dans ce Contrat. Votre droit d'accéder au Service et de l'utiliser prendra fin au moment de la résiliation et/ou de l'expiration du présent Contrat.
- C.** Sauf disposition contraire expressément stipulée dans le présent Contrat, vous reconnaissez qu'Apple n'a aucune obligation de fournir des Logiciels, programmes, services ou produits Apple dans le cadre du Service.

### 3. SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

- A. Données à Caractère Personnel et Instructions du Client.** En vertu de ce Contrat, Apple, agissant comme un prestataire de service de traitement de données pour votre compte, peut recevoir des Données à Caractère Personnel si elles sont fournies par vous. En concluant ce Contrat, vous chargez Apple de traiter vos Données à Caractère Personnel, conformément à la loi applicable : (i) pour fournir le Service ; (ii) suivant vos instructions, telles que communiquées lors de votre utilisation du Service (y compris le portail Web et les autres fonctionnalités du Service) ; (iii)

comme spécifié dans le présent Contrat ; et (iv) tel que documenté dans toutes les autres instructions écrites données par vous et reconnues par Apple comme constituant des instructions au titre du présent Contrat.

Apple se conformera aux instructions décrites dans la présente Section 3A, à moins que cela ne soit interdit par une obligation légale applicable, auquel cas Apple vous informera de cette obligation légale avant de traiter vos Données à Caractère Personnel (sauf interdiction de le faire en vertu de cette loi pour des raisons importantes d'intérêt public).

- B. Conformité avec la loi.** Vous convenez que vous avez l'entière responsabilité de vous assurer de votre conformité à toutes les lois applicables, y compris la législation sur la protection de la vie privée et des données, dans la collecte ou l'utilisation de données et d'informations via le Service. Vous êtes également responsable de toutes les activités liées aux Données à Caractère Personnel, y compris, mais sans caractère limitatif, le contrôle de ces activités et Données à Caractère Personnel, et vous êtes chargé de prévenir et gérer les activités et données inappropriées, y compris la suppression de ces données et la résiliation de l'accès de l'individu les mettant à disposition. Vous êtes chargé de protéger et limiter l'accès aux données des Utilisateurs par votre Personnel et vous êtes responsable des actions de votre Personnel disposant d'un accès autorisé leur permettant d'utiliser le Service.
- C. Utilisation des Données à Caractère Personnel.** Afin de permettre la prestation du Service, vous chargez Apple d'utiliser les Données à Caractère Personnel fournies par vous et vos Utilisateurs via l'utilisation du Service, uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir et améliorer le Service, de la manière stipulée à l'Annexe A, sous réserve des conditions énoncées dans cette Section 3 et à l'Annexe A. En outre, Apple doit :
- i. utiliser et gérer ces Données à Caractère Personnel conformément à vos instructions et autorisations telles que stipulées dans ce Contrat, ainsi qu'à tous les accords, traités, lois et règlements ;
  - ii. prévenir l'Établissement si Apple reçoit des demandes d'accès à vos Données à Caractère Personnel ou à celles de vos Utilisateurs dans le cadre du Service et (i) coopérer de manière raisonnable avec l'Établissement pour gérer ces demandes dans la mesure où elles concernent des Données à Caractère Personnel auxquelles Apple a accès ou (ii) mettre en place un moyen pour l'Établissement de gérer directement ces demandes ; si l'Établissement est soumis à une enquête sur les Données à Caractère Personnel par un organisme de protection des données ou une autorité similaire, Apple s'engage à lui fournir une assistance et un soutien pour répondre à cette enquête dans la mesure où elle concerne des Données à Caractère Personnel auxquelles Apple a accès dans le cadre du Service.
- D. Incidents concernant les Données.** Apple (i) préviendra l'Établissement, dans les meilleurs délais et comme l'exige la loi, si Apple est avertie que des Données à Caractère Personnel de l'Établissement ont été modifiées, effacées ou perdues par suite de tout accès non autorisé au Service (un « Incident concernant les Données ») et (ii) prendra des mesures raisonnables pour minimiser le préjudice et sécuriser les données. Vous êtes chargé de fournir à Apple des coordonnées à jour de l'Établissement aux fins de ces notifications. Apple aidera également l'Établissement dans la mesure où il s'agit de Données à Caractère Personnel auxquelles Apple a accès dans le cadre du Service, afin d'assurer que l'Établissement respecte ses obligations de notification des Incidents concernant les Données aux autorités de contrôle ou aux personnes concernées, comme requis par les articles 33 et 34 du RGPD, le cas échéant, ou toute autre obligation équivalente en vertu de la loi applicable.

Apple n'accèdera pas au contenu de vos Données à Caractère Personnel afin d'identifier les informations soumises à des obligations légales spécifiques. L'Établissement est responsable de se conformer aux lois sur la notification des incidents auxquelles il est soumis et de s'acquitter de toute obligation d'une tierce partie vis-à-vis des Incidents concernant les Données.

La notification ou la réponse d'Apple suite à un Incident concernant les Données en vertu de la présente Section 3D ne saura être interprétée comme une admission par Apple d'une quelconque responsabilité vis-à-vis d'un tel Incident.

- E. Vos droits d'audit/d'inspection.** Dans la mesure où le RGPD s'applique au traitement de vos Données à Caractère Personnel, Apple vous fournira les informations nécessaires pour démontrer la conformité à l'article 28 de cette loi. Si vous disposez de droits d'audit en vertu d'autres lois applicables, Apple vous fournira les informations nécessaires pour démontrer le respect de vos obligations en vertu de ces lois. Si vous choisissez d'exercer vos droits d'audit en vertu de la présente Section 3E, Apple démontrera sa conformité en vous fournissant une copie de la certification ISO 27001 et de la certification ISO 27018 d'Apple.
- F. Procédures de sécurité.** Apple est tenue d'utiliser les mesures standard de l'industrie pour protéger les Données à Caractère Personnel pendant leur transfert, leur traitement et leur stockage. Les Données à Caractère Personnel peuvent être stockées à la discrétion d'Apple sur le plan géographique. Dans le cadre de ces mesures, Apple utilisera également des efforts commercialement raisonnables pour : (a) chiffrer les Données à Caractère Personnel au repos et en transit ; (b) assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes et services de traitement ; (c) rétablir la disponibilité des Données à Caractère Personnel dans les meilleurs délais en cas de problème physique ou technique ; et (d) tester, analyser et évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement. De temps à autre, Apple pourra mettre à jour les caractéristiques de sécurité, à condition que les mises à jour n'entraînent pas une dégradation de la sécurité globale du Service.
- G. Contrôles de sécurité.** Apple vous aidera à assurer le respect de vos obligations en matière de sécurité des Données à Caractère Personnel, y compris, le cas échéant, les obligations de votre Établissement, au titre de l'article 32 du RGPD, en mettant en œuvre les Procédures de sécurité énoncées à la Section 3F du présent Contrat et en maintenant la Certification ISO 27001 et la Certification ISO 27018. Apple mettra à la disposition de l'Établissement, pour examen, les certificats délivrés en relation avec la Certification ISO 27001 et la Certification ISO 27018 suite à une demande de votre part ou de la part de votre Établissement en vertu de la présente Section 3G.
- H. Conformité en matière de sécurité.** Apple prendra des mesures appropriées pour assurer le respect des procédures de sécurité par ses employés et sous-traitants, et veillera à ce que toute personne autorisée à traiter les Données à Caractère Personnel respecte les lois applicables en matière de confidentialité et de sécurité des Données à Caractère Personnel en ce qui concerne le Service.
- I. Analyse d'impact des données et consultation préalable.** Apple aidera l'Établissement, à sa seule discrétion et dans la mesure où cela concerne des informations auxquelles Apple a accès dans le cadre du Service, à assurer le respect par l'Établissement de toute obligation applicable exigeant que l'Établissement effectue des analyses d'impact relatives la protection des données ou consulte une autorité de supervision avant le traitement lorsque cela est requis par la loi.
- J. Notification des violations et coopération.** Vous vous engagez à avertir rapidement Apple si vous apprenez ou avez des raisons de croire qu'une personne ou entité quelconque a enfreint vos mesures de sécurité ou acquis un accès non autorisé aux : (1) Données à Caractère Personnel ; (2) zones du Service à accès restreint ; ou (3) informations confidentielles d'Apple (collectivement, « Violation de la sécurité des informations »). En cas de Violation de la sécurité des informations, vous vous engagez à fournir à Apple une assistance et un soutien raisonnables pour minimiser le préjudice et sécuriser les données.
- K. Transfert de données.** Apple veillera à ce que les Données à Caractère Personnel provenant de l'Espace économique européen et de la Suisse soient uniquement transférées vers un pays tiers qui assure un niveau de protection adéquat, ou sous l'effet de garanties appropriées ou de règles d'entreprise contraignantes, comme le prévoient les articles 46 et 47 du RGPD, sauf lorsqu'une dérogation à l'article 49 est applicable. Ces garanties devront comprendre, le cas échéant, les Clauses contractuelles types/l'Accord sur les flux transfrontaliers de données avec la Suisse,

fournis en Annexe B. Si vous êtes tenu de respecter les Clauses contractuelles types afin de transférer des données en dehors de l'Espace économique européen, vous acceptez de le faire.

- L. Accès et récupération des données.** Apple vous offrira la possibilité d'accéder à vos Données à Caractère Personnel et à celles de vos Utilisateurs, et de les récupérer ou les supprimer selon vos obligations en matière de confidentialité/protection des données, le cas échéant. Apple n'est pas responsable des données que vous stockez ou transférez en dehors du système Apple (par exemple, les dossiers d'élèves qui se trouvent dans votre Système informatique de gestion des élèves).  
Les demandes de suppression traitées via Apple School Manager seront honorées dans un délai de 30 jours.
- M. Destruction de données.** En cas de résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, Apple détruira de manière sécurisée et dans un délai raisonnable, qui ne pourra en aucun cas excéder 180 jours, vos Données à Caractère Personnel et celles de vos Utilisateurs qui sont stockées par Apple dans le cadre du Service.
- N. Demandes de tiers.** Si Apple reçoit une demande de tiers concernant votre Contenu ou vos Données à Caractère Personnel, ou ceux de vos Utilisateurs, (« Demande de tiers »), Apple (i) vous informera, dans la mesure permise par la loi, de sa réception de cette Demande de tiers et (ii) avisera le demandeur de vous l'adresser directement. Sauf disposition contraire stipulée par la loi ou dans la Demande de tiers, vous serez chargé d'y répondre.
- O. Statut officiel d'école en vertu du FERPA (20 U.S.C. § 1232g).** Si vous êtes une instance ou structure éducative ou agissez au nom d'une instance ou structure éducative assujettie à la loi américaine sur les droits à l'instruction et la protection de la vie privée des familles (Family Education Rights and Privacy Act ou FERPA), Apple reconnaît qu'aux fins du présent Contrat, les Données à Caractère Personnel de votre Établissement pourront inclure des informations personnellement identifiables provenant des dossiers scolaires soumis au FERPA (les « Dossiers FERPA »). Si Apple reçoit des Dossiers FERPA alors qu'elle agit en tant que prestataire de service de traitement de données en vous fournissant le Service, vous reconnaissez qu'Apple agit en tant que membre officiel de l'école (school official) au sens du 34 C.F.R. § 99.31(a)(1)(i).
- Q. COPPA.** Apple s'engage à utiliser et à actualiser les Données à Caractère Personnel que vous et vos Utilisateurs lui fournissez dans le cadre du Service d'une façon conforme à la loi américaine de 1998 relative à la protection de la vie privée des enfants sur Internet (Children's Online Privacy Protection Act, ou COPPA), dans la mesure où elle est applicable. Cette section 3 et l'Annexe A jointe constituent une information sur la manière dont Apple utilisera et actualisera ces Données à Caractère Personnel lorsque de telles données lui seront fournies par vous et/ou vos Utilisateurs dans le cadre du Service. Vous accordez à Apple l'autorisation d'utiliser et d'actualiser ces données qu'Apple reçoit dans le cadre du Service, si elles sont fournies par vous et/ou vos Utilisateurs, dans le but de fournir et d'améliorer le Service et de la façon stipulée à l'Annexe A.
- R. Accès aux produits et services tiers.** Si vous choisissez d'accéder, d'utiliser, de télécharger, d'installer ou d'activer des produits ou services tiers qui fonctionnent avec le Service, mais n'en font pas partie, le Service peut autoriser ces produits à accéder aux Données à Caractère Personnel requises pour l'utilisation de ces services supplémentaires. Vous n'êtes pas obligé d'utiliser ces produits supplémentaires dans le cadre du Service et votre Administrateur peut limiter leur utilisation conformément au présent Contrat. Avant d'accéder à des produits ou services tiers pour une utilisation avec un Apple ID Administré ou de les télécharger, vous devez examiner les conditions, règles et pratiques des produits et services tiers afin de savoir quelles sont les données qu'ils peuvent recueillir auprès de vos Utilisateurs, comment celles-ci peuvent être utilisées, partagées et stockées et, le cas échéant, si de telles pratiques sont conformes aux consentements que vous avez obtenus.

#### 4. SERVICE

- A. Restrictions d'utilisation.** Vous êtes tenu de vous assurer que l'utilisation du Service par vous et vos Utilisateurs est conforme au présent Contrat et vous vous engagez à informer vos Utilisateurs des interdictions ci-dessous et à les faire respecter. Vous reconnaissez que ni vous ni vos

Utilisateurs ne pourrez utiliser le Service pour télécharger, transférer, publier, envoyer par e-mail, transmettre, stocker ou mettre autrement à disposition : (i) tout Contenu ou support illégal, relevant du harcèlement, faisant état de menaces, préjudiciable, diffamatoire, obscène, portant atteinte à la vie privée de tiers, haineux, injurieux sur le plan racial ou ethnique ou autrement choquant ; (ii) tout Contenu ou ressource portant atteinte à un droit d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle, ou violant tout renseignement commercial confidentiel ou autre droit contractuel ou exclusif ; (iii) tout e-mail, publicité, document promotionnel, courrier indésirable, spam ou chaîne de lettres non sollicité ou non autorisé ; et/ou (iv) tout Contenu ou ressource contenant des virus ou tout autre code informatique, fichier ou programme conçu pour altérer, entraver ou limiter le fonctionnement normal du Service ou de tout autre logiciel ou matériel informatique. Vous vous engagez également à vous abstenir et à faire en sorte que vos Utilisateurs s'abstiennent de : (a) utiliser le service pour traquer, harceler, menacer une autre personne ou lui nuire ; (b) prétendre être une personne ou entité que vous n'êtes pas (Apple se réserve le droit de rejeter ou de bloquer tout Identifiant Apple ou adresse électronique susceptible d'être considérée comme une usurpation de votre identité, une fausse déclaration sur votre identité ou le détournement du nom ou de l'identité d'une autre personne) ; (c) contrefaire les en-têtes TCP-IP (Transmission Control Protocol/Internet Protocol) ou toute partie d'informations d'en-tête dans un e-mail ou une publication dans un forum, ou insérer autrement des informations dans un en-tête de façon à tromper les Destinataires quant à l'origine d'un Contenu transmis via le Service (« Mystification ») ; (d) perturber ou paralyser le Service ou les serveurs ou réseaux connectés au Service, ou toute politique, exigence ou réglementation applicable aux réseaux connectés au Service ; et/ou (e) utiliser le Service pour violer les lois, ordonnances ou règlements applicables. Si l'utilisation du Service ou tout autre comportement adopté par vous ou vos Utilisateurs menace volontairement ou non la capacité d'Apple à fournir le Service, à vous ou à d'autres, Apple sera habilitée à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le Service et les systèmes d'Apple, ce qui peut inclure la suspension de votre accès au Service.

Si vous êtes une entité couverte, un associé commercial ou un représentant d'une entité couverte ou d'un associé commercial (comme ces termes sont définis dans 45 C.F.R. § 160.103), vous acceptez de n'utiliser aucun composant, fonction ou autre installation d'iCloud pour créer, recevoir, actualiser ou transmettre des « informations de santé protégées » (comme ce terme est défini dans 45 C.F.R. § 160.103) ni utiliser iCloud d'une manière qui ferait d'Apple (ou d'une filiale Apple) votre associé commercial ou celui d'un tiers.

- B. Administration des comptes.** Vous reconnaissez que vous êtes seul responsable de la gestion de vos comptes Administrateurs et de tous vos Apple ID Administrés, y compris, mais sans s'y limiter : (i) la sécurité et la protection du nom d'utilisateur et du mot de passe associés à chaque compte, (ii) la mise à disposition et/ou le retrait de l'accès à ces comptes et à tout Contenu fourni et/ou stocké dans le Service à tous les membres de votre personnel ou vos Utilisateurs, et (iii) la remise d'une documentation et de règles appropriées aux Utilisateurs concernant l'utilisation des comptes avec un Apple ID Administré.
- C. Consentement de l'utilisateur.** Les Administrateurs auront la possibilité d'accéder aux données utilisateur associées aux comptes avec un Apple ID Administré par l'intermédiaire du portail Web du Service et/ou des outils d'administrateur, et de les superviser ou les divulguer. Vous déclarez et garantissez qu'avant de déployer le Service dans l'Établissement et à tous les Utilisateurs, vous fournirez suffisamment d'informations et d'avis sur les termes du présent Contrat, et obtiendrez et tiendrez à jour tous les droits et consentements nécessaires de la part de chaque Utilisateur ou, le cas échéant, chaque parent ou tuteur légal des Utilisateurs, afin de permettre à Apple de : (1) fournir et améliorer le Service conformément à ce Contrat ; et (2) accéder aux données des Utilisateurs qui peuvent apparaître dans le cadre de la prestation du Service et les recevoir.
- D. Apple ID Administrés ; Fonctionnalités et services.** Un Apple ID Administré est le nom d'utilisateur et le mot de passe du compte que vous créez et fournissez à chacun de vos Utilisateurs pour accéder au Service. Apple vous fournira les outils vous permettant de créer des

Apple ID Administrés pour vos Utilisateurs. Lorsque vous créez des Apple ID Administrés pour vos Utilisateurs, toutes les caractéristiques et fonctionnalités du service que vous décidez de mettre à leur disposition sont activées pour tous les Apple ID Administrés de votre Établissement. VOUS ASSUMEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE TOUS LES RISQUES ET COÛTS ASSOCIÉS À VOTRE SÉLECTION DE CHAQUE CARACTÉRISTIQUE ET FONCTIONNALITÉ ACTIVÉES DANS LE SERVICE ET DE LEUR ADÉQUATION À L'ÉTABLISSEMENT ET/OU VOS UTILISATEURS.

i. **Conditions exigées pour les Apple ID Administrés**

1. **Appareils et comptes.** L'utilisation des Apple ID Administrés dans le cadre du Service peut exiger des appareils compatibles, un accès à Internet, un certain logiciel et des mises à jour périodiques. La dernière version du logiciel requis peut être nécessaire pour certaines transactions ou fonctionnalités. Apple se réserve le droit de limiter le nombre des Apple ID Administrés pouvant être créés et le nombre d'appareils associés à un compte du Service.
2. **Vos droits sur les Apple ID Administrés.** Sauf disposition contraire stipulée par la loi ou dans le présent Contrat, vous reconnaissez que les Apple ID Administrés ne peuvent être transférés entre différents Utilisateurs ou entre Établissements.

ii. **Localiser mon iPhone.** La fonction Localiser mon iPhone est désactivée automatiquement pour tous les Apple ID Administrés. Cependant, si un Appareil Autorisé est perdu ou volé, l'Établissement peut utiliser la solution MDM pour mettre l'appareil en mode Perdu afin que celui-ci soit verrouillé, que l'utilisateur soit déconnecté et qu'un rapport soit automatiquement transmis au Serveur MDM. L'Établissement peut également effacer l'appareil à distance et activer l'option Verrouillage d'activation, afin que celui-ci ne puisse pas être réactivé sans le bon mot de passe et Apple ID Administré. Apple décline toute responsabilité si vous n'êtes pas en mesure de protéger les Appareils Autorisés avec un code d'accès, d'activer le mode Perdu et/ou de recevoir des notifications et communications ou d'y répondre. Apple décline également toute responsabilité quant au retour des appareils perdus ou volés ou à toute perte de données en résultant. Apple n'est pas responsable du remplacement des appareils dont la fonction Verrouillage d'activation a été activée ou de toute demande de garantie sur ces appareils. Vous pouvez débloquer la fonction Verrouillage d'activation et désactiver le mode Perdu via MDM.

iii. **Authentification des comptes.** L'identification à deux facteurs, nécessitant deux types d'informations à des fins d'authentification, tels qu'un mot de passe et un code de sécurité généré, est automatiquement activée pour les Apple ID Administrés de vos Administrateurs, enseignants et membres du personnel. L'Établissement s'engage à fournir à Apple au moins un numéro de téléphone mobile pour que l'Établissement reçoive des appels automatiques ou préenregistrés et des SMS d'Apple à des fins d'authentification ou liées aux comptes, qui pourront être facturés au tarif standard pour les messages et les données. Apple peut adresser ces appels ou SMS pour : (i) contribuer au maintien de la sécurité de votre compte de Service lors de la connexion ; (ii) vous permettre d'accéder à votre compte si vous oubliez votre mot de passe ; ou (iii) de toute manière autrement nécessaire pour maintenir votre compte de Service ou faire exécuter le présent Contrat ou les politiques applicables. Les Apple ID Administrés distribués à vos Utilisateurs exigent également une identification à deux facteurs, par exemple au moyen d'un Appareil Autorisé et d'un code d'authentification généré par le portail Web du Service ou d'un numéro de téléphone. Dans tous les cas, vous êtes chargé de : (a) distribuer les Apple ID Administrés que vous créez pour les Utilisateurs identifiés ; (b) approuver l'accès de ces utilisateurs au Service ; (c) lutter contre les accès non autorisés ; et (d) maintenir la confidentialité et la sécurité des noms d'utilisateur, mots de passe et informations des comptes.

iv. **Sauvegarde.** Les Appareils Autorisés, qui ne sont pas des appareils partagés, créeront de façon régulière des sauvegardes automatiques qui seront transmises au Service lorsque l'utilisateur est connecté avec son Apple ID Administré, que l'écran de l'appareil est verrouillé et que l'appareil est connecté à une source d'alimentation et à Internet via un réseau Wi-Fi. Vous pouvez désactiver la sauvegarde dans les Réglages d'inscription MDM. La sauvegarde

est limitée aux réglages et caractéristiques de l'appareil, aux photos, vidéos, documents, messages (iMessage, SMS et MMS, s'ils sont activés), sonneries, données des apps (y compris les données de l'app Santé), réglages de localisation (tels que les rappels basés sur la localisation que vous avez définis), écran d'accueil et organisation des apps. Le Contenu que vous achetez, téléchargez ou mettez à disposition de vos Utilisateurs depuis l'iTunes Store, l'App Store ou l'iBooks Store et le Contenu acheté à des tiers ou fourni par des tiers ne seront pas sauvegardés. Ces Contenus peuvent donner droit à un nouveau téléchargement à partir de ces services, sous réserve de leur disponibilité, des exigences liées au compte et des conditions applicables. Le Contenu synchronisé à partir des ordinateurs de vos Utilisateurs ne sera pas sauvegardé. Si vous activez la photothèque iCloud, les photothèques de vos Utilisateurs seront sauvegardées séparément de leur sauvegarde iCloud automatique. Le Contenu stocké dans les contacts, calendriers, signets et documents d'un Utilisateur est accessible via iCloud sur le Web ou sur tout autre Appareil Autorisé de l'Utilisateur. Lorsque l'option Sauvegarde iCloud est activée, les appareils gérés ou contrôlés par votre Établissement ne peuvent pas faire de sauvegarde automatique sur iTunes lors des synchronisations, mais vous pouvez permettre aux Utilisateurs de lancer manuellement une sauvegarde sur iTunes. Il vous incombe d'effectuer toute autre sauvegarde appropriée de vos données et informations et de celles de vos Utilisateurs.

- v. **Photothèque iCloud.** Lorsque vous activez la Photothèque iCloud en liaison avec tout Apple ID Administré, les photos, vidéos et métadonnées figurant dans l'app Photos sur les Appareils Autorisés (« Photothèque de l'appareil ») sont automatiquement envoyées vers iCloud, stockées en tant que photothèque de l'Utilisateur dans iCloud, puis transmises à tous les autres appareils et ordinateurs de l'Utilisateur sur lesquels la photothèque iCloud est activée. Si l'Utilisateur effectue ultérieurement des modifications (y compris des suppressions) dans la photothèque de l'appareil figurant sur l'un quelconque de ces appareils ou ordinateurs, ces modifications seront automatiquement envoyées et appliquées dans la photothèque iCloud de l'Utilisateur. Elles seront également transmises depuis iCloud vers la photothèque de l'appareil sur tous les appareils et ordinateurs de l'Utilisateur sur lesquels la photothèque iCloud est activée, et seront appliquées. La résolution du Contenu de la photothèque des ordinateurs et Appareils Autorisés peut varier en fonction de la quantité de stockage disponible et de l'option de gestion de stockage sélectionnée pour l'appareil de l'Utilisateur sur lequel la photothèque iCloud est activée. Si vous ne souhaitez pas utiliser la photothèque iCloud, vous pouvez la désactiver pour vos Apple ID Administrés et/ou sur vos Appareils Autorisés.
- vi. **Pour l'école.** Si vous mettez Pour l'école à la disposition de vos Utilisateurs, les enseignants et les élèves de votre Établissement peuvent gérer leur travail scolaire et leurs devoirs à l'aide d'un Apple ID Administré.
  1. **Partage de fichiers dans iCloud.** Lorsque vous partagez un fichier en utilisant Pour l'école en connexion avec un Apple ID Administré, Apple organise automatiquement tous les fichiers partagés dans des dossiers spécifiques à la classe et les met à la disposition des élèves et des enseignants dans l'iCloud Drive. Vos Utilisateurs peuvent accéder à leurs fichiers partagés à l'aide de leur Apple ID Administré. Les annotations ou les modifications apportées à ces fichiers seront visibles par tout Utilisateur d'une classe avec qui vous avez partagé un fichier. Vous pouvez arrêter de partager des fichiers à tout moment. Les fichiers créés par vos Utilisateurs à l'aide de leur Apple ID Administré sont stockés jusqu'à ce que vous les supprimiez. Toutefois, un fichier précédemment copié sur un autre appareil ou ordinateur ne sera pas supprimé.
  2. **Progrès des élèves.** Si vous optez pour la fonctionnalité de suivi des progrès dans le portail Web d'Apple School Manager, les progrès des élèves seront enregistrés et communiqués au framework ClassKit. Seules les activités assignées par vos enseignants via Pour l'école donneront lieu à l'enregistrement et la communication d'informations sur les progrès des élèves. Les élèves figurant parmi vos Utilisateurs

pourront consulter leurs propres progrès dans Pour l'école et dans Réglages sur leur appareil. Les enseignants figurant parmi vos Utilisateurs pourront consulter les progrès de tous les élèves de leur classe pour les activités qu'ils assignent. Les données sur les élèves créées en utilisant Pour l'école ou ClassKit seront traitées conformément à la Section 3 et à l'Annexe A du présent Contrat. Si vous choisissez d'exclure un Apple ID Administré de la fonctionnalité de suivi des progrès des élèves, toutes les Données à Caractère Personnel associées à cet Apple ID Administré seront supprimées conformément à la Section 3.

- vii. **Apps tierces.** Si vous mettez à la disposition de vos Utilisateurs des Apps tierces auxquelles ils peuvent se connecter avec leurs Apple ID Administrés, vous acceptez que ces Apps puissent stocker des données dans les comptes associés aux Apple ID Administrés de vos Utilisateurs ; vous autorisez également Apple à collecter, stocker et traiter ces données pour le compte du développeur de l'App tierce concernée dans le cadre de votre utilisation du Service et de ces Apps ou de leur usage par vos Utilisateurs. Les Apps tierces peuvent avoir la capacité de partager ces données avec une autre App téléchargée depuis le développeur de l'App. Il vous incombe de vous assurer de respecter et de veiller à ce que vos Utilisateurs respectent les limites de stockage pour chaque Apple ID Administré basé sur les Apps tierces que vous mettez à disposition de vos Utilisateurs afin qu'ils les téléchargent.
- E. Utilisation du Jeton de serveur.** Vous vous engagez à utiliser le Jeton de serveur fourni par Apple uniquement aux fins de l'inscription de votre Serveur MDM au sein du Service, du téléchargement des Réglages d'inscription MDM et de la réception de la liste des Apple ID Administrés. Vous devez vous assurer que vos Utilisateurs se servent des informations envoyées ou reçues avec votre Jeton de serveur uniquement avec les Appareils Autorisés. Vous vous engagez à ne pas remettre ou céder votre Jeton de serveur à toute autre entité et à ne pas le partager avec une autre entité, à l'exclusion de vos Prestataires de services tiers. Vous acceptez de prendre des mesures appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité de ce Jeton de serveur et de le révoquer s'il a été corrompu ou si vous avez des raisons de croire qu'il l'a été. Apple se réserve le droit de révoquer ou désactiver des Jetons de serveurs à tout moment et à sa seule discrétion. En outre, vous comprenez et acceptez que le fait de régénérer le Jeton de serveur affectera votre capacité à utiliser le Service jusqu'à ce qu'un nouveau Jeton de serveur ait été ajouté au Serveur MDM.
- F. Capacité de stockage ; Restrictions d'utilisation.** Il vous est interdit de dépasser une ou plusieurs Restrictions d'utilisation applicables ou raisonnables, telles que les limitations de bande passante ou de la capacité de stockage (p. ex., sauvegarde) et le non-respect de cette obligation peut vous empêcher d'utiliser certaines des caractéristiques et fonctionnalités du Service, d'accéder au Contenu ou d'utiliser certains ou tous les Apple ID Administrés. Si Apple limite la bande passante ou la capacité de stockage mises à votre disposition, Apple s'efforcera de prendre des mesures raisonnables sur le plan commercial pour vous en avertir via le Service ou d'une autre façon dans un délai de dix (10) jours ouvrables.
- G. Envoi de Contenus.** Vous êtes seul responsable de tout Contenu que vous ou vos Utilisateurs téléchargez, transférez, publiez, envoyez par e-mail, transmettez, stockez ou mettez autrement à disposition via l'utilisation du Service. Vous devez vous assurer que vos Utilisateurs ont obtenu toutes les autorisations et licences tierces nécessaires pour ces Contenus. Vous comprenez qu'en utilisant le Service, vous pouvez trouver du Contenu que vous ou vos Utilisateurs jugez offensant, indécent ou choquant, et que vous pouvez exposer d'autres personnes à un Contenu qu'elles peuvent estimer choquant. Vous reconnaissez et convenez que votre utilisation du Service et de tout Contenu est à vos propres risques.
- H. Suppression de Contenus.** Vous reconnaissez qu'Apple n'est ni responsable ni redevable pour les Contenus fournis par vous ou vos Utilisateurs. Apple a le droit, mais non l'obligation, de déterminer si ces Contenus sont appropriés et conformes au présent Contrat et peut à tout moment déplacer et/ou supprimer les Contenus qui enfreignent la loi ou ce Contrat, sans préavis et à sa seule discrétion. Si Apple supprime un Contenu quelconque, Apple s'efforcera de prendre des mesures raisonnables sur le plan commercial pour vous en avertir.
- I. Service groupé.** Toutes les caractéristiques et fonctionnalités du Service vous sont fournies en



tant que partie d'un ensemble et ne peuvent pas être séparées de cet ensemble et utilisées comme des applications indépendantes. Le logiciel Apple fourni avec un matériel particulier de marque Apple peut ne pas s'exécuter sur d'autres modèles de matériels de marque Apple.

- J. Liens et autres ressources tierces.** Certains Contenus, composants ou fonctionnalités du Service peuvent inclure des ressources provenant de tiers et/ou des liens hypertextes vers d'autres sites Web, ressources ou Contenus. Vous reconnaissez et convenez qu'Apple n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites ou ressources de tiers, et ne peut pas être tenue responsable du Contenu, de la publicité, des produits ou des ressources disponibles sur ou depuis ces sites ou des ressources utilisées par vous ou vos Utilisateurs.
- K. iTunes ; achat d'Apps et de Livres.**
- i. **Acquisition de Contenus.** L'acquisition de Contenus à partir de l'iTunes Store, l'App Store ou l'iBooks Store à l'aide des Apple ID Administrés est automatiquement désactivée. Vous pouvez décider d'autoriser vos Administrateurs, enseignants ou membres du personnel à accéder à ces Contenus en leur accordant le pouvoir d'acheter et en leur permettant d'accéder au Programme d'achats en volume pour acheter des Apps et des Livres à utiliser avec le Service. Votre utilisation de l'iTunes Store, de l'App Store et/ou de l'iBooks Store est assujettie aux sections G et H des Conditions générales iTunes (<http://www.apple.com/legal/internet-services/itunes/fr/terms.html>), le cas échéant. Vous reconnaissez avoir le pouvoir d'accepter ces conditions applicables pour le compte de vos Utilisateurs et vous vous engagez à les accepter.
  - ii. **iTunes U Course Manager.** Vous êtes responsable de l'utilisation de la fonction Course Manager par les enseignants et le personnel de votre Établissement afin de créer et dispenser des cours dans le cadre du Service. Vous vous engagez à obtenir toutes les autorisations nécessaires pour le compte de vos Utilisateurs pour tout Contenu créé ou envoyé sur le Service via Course Manager.
  - iii. **Programme d'achats en volume.** Les achats que vous choisissez de faire via le Programme d'achats en volume (VPP) d'Apple sont assujettis aux conditions de ce programme et distribués aux Utilisateurs ou attribués à un appareil via l'App Store et/ou l'iBooks Store.
- L. Mises à jour et maintenance ; modifications du Service.**
- i. **Mises à jour et maintenance.** Apple peut, de temps à autre, mettre à jour le logiciel utilisé par le Service. Ces mises à jour peuvent inclure des correctifs, des améliorations des fonctionnalités ou des versions entièrement nouvelles du logiciel. Dans certains cas, ces mises à jour peuvent être nécessaires pour vous permettre de continuer à utiliser le Service ou pour accéder à toutes ses fonctionnalités. Apple n'est pas responsable des problèmes de sécurité ou de fonctionnement résultant de votre incapacité à prendre en charge ces mises à jour. Apple sera parfois tenue d'effectuer des opérations de maintenance sur le Service. Bien que n'étant pas obligée de vous aviser d'une maintenance quelconque, Apple s'efforcera de prendre les mesures raisonnables sur le plan commercial pour vous informer à l'avance de toute maintenance planifiée.
  - ii. **Modifications du Service.** Apple se réserve le droit à tout moment de réviser ou de mettre à jour les fonctionnalités et l'apparence du Service, à sa seule discrétion. Vous reconnaissez qu'Apple ne peut être tenue responsable envers vous ou tout tiers en cas de modification, suspension ou interruption du Service. Le Service, ses fonctionnalités ou des parties de celui-ci peuvent ne pas être disponibles dans toutes les langues ou dans tous les pays, et Apple ne déclare pas que le Service, ses fonctionnalités ou des parties de celui-ci sont appropriés ou disponibles dans un lieu particulier.
- M. Autres accords.** Vous reconnaissez et acceptez que les conditions générales de vente, de service ou tout autre accord que vous pourriez avoir avec Apple sont séparés et distincts des conditions du présent Contrat. Les conditions de ce Contrat régissent l'utilisation de ce Service et elles ne sont pas limitées ou affectées autrement par tout autre accord que vous pouvez avoir conclu avec Apple.
- N. Services professionnels.** Les services professionnels utiles pour le Service, tels que les services de conseil ou développement exigeant des livrables d'Apple, sont assujettis à des frais et à un accord distinct entre Apple et l'Établissement.

- O. Livraison électronique.** Le Service et tout logiciel Apple fourni au titre de ce Contrat (sauf si ce logiciel est préinstallé sur des Appareils Autorisés) seront livrés par voie électronique.
- P. Droits et taxes.** Votre Établissement est tenu de payer tous les droits et taxes dus, le cas échéant, dans le cadre de l'utilisation du Service, sauf en cas d'exonération fiscale stipulée par la loi. À la demande d'Apple, vous devrez lui fournir une preuve de l'exonération fiscale dont bénéficie votre Établissement, le cas échéant.

## **5. PROPRIÉTÉ ET RESTRICTIONS ; AVIS DE DROIT D'AUTEUR**

- A.** Vous conservez l'entière propriété de votre Contenu et de toutes les applications logicielles pré-existantes vous appartenant qui sont utilisées ou consultées dans le Service, ainsi que vos droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci. Apple et/ou ses concédants de licence conservent tous les droits de propriété et droits de propriété intellectuelle sur : (1) le Service et ses produits dérivés, y compris, mais sans caractère limitatif, les graphismes, l'interface utilisateur, les scripts et les logiciels utilisés pour mettre en œuvre le Service (les « Logiciels ») ; (2) tout logiciel Apple qui vous aura été fourni en tant que partie du Service et/ou en liaison avec celui-ci, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui existent à cet égard, qu'ils soient déposés ou non et quel que soit l'endroit où ils existent dans le monde ; et (3) tout ce qui est développé ou vous est fourni par Apple ou en son nom au titre du présent Contrat. Aucun droit de propriété ou droit de propriété intellectuelle sur une technologie quelconque n'est cédé par ce Contrat. Si, lors de l'utilisation du Service, vous découvrez du Contenu que vous jugez inapproprié ou qui, selon vous, constitue une violation de ce Contrat, vous pouvez le signaler via <http://www.apple.com/support/business-education/contact/>. Vous reconnaissez en outre les points suivants :
- i. Le service (y compris le logiciel Apple ou toute autre partie de celui-ci) contient des informations exclusives et confidentielles, protégées par la propriété intellectuelle applicable et d'autres lois, y compris, mais sans s'y limiter, le droit d'auteur.
  - ii. Vous vous engagez à ne pas utiliser et ne pas mettre à la disposition de tiers de telles informations ou ressources exclusives de quelque manière que ce soit et à ne pas autoriser ou inciter d'autres à le faire, sauf pour l'utilisation du Service en conformité avec le présent Contrat.
  - iii. Aucune partie du Service ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes dispositions.
  - iv. Vous vous engagez à ne pas décompiler, désassembler ou tenter de déceler le code source du Service, ni à en faire une rétro-ingénierie, et à ne pas autoriser ou inciter d'autres à le faire.
  - v. Apple, le logo Apple, iCloud, le logo iCloud, iTunes, le logo iTunes et les autres marques commerciales, marques de service, visuels et logos Apple utilisés en liaison avec le Service sont des marques commerciales ou des marques déposées d'Apple Inc. aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Une liste des marques d'Apple peut être consultée ici : <http://www.apple.com/legal/trademark/appletmlist.html>. Les autres marques commerciales, marques de service, visuels et logos utilisés en rapport avec le Service peuvent être des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs. Il ne vous est accordé aucun droit ou licence sur les marques commerciales susmentionnées et vous vous engagez également à ne pas supprimer, obscurcir ou modifier les avis de propriété (y compris les mentions de marques et de droits d'auteur) associés ou intégrés au Service.
  - vi. Pendant la Durée du présent Contrat, vous accordez à Apple le droit d'utiliser vos marques uniquement dans le cadre de l'exercice de ses droits et de l'exécution de ses obligations en vertu de ce Contrat.
  - vii. Dans le cadre du Service, vous pouvez accéder à des Contenus tiers. Le propriétaire ou fournisseur de ces Contenus tiers conserve tous les droits de propriété et les droits de propriété intellectuelle sur ces Contenus, et vos droits d'utiliser ces Contenus tiers sont régis par les conditions stipulées par ce propriétaire ou fournisseur tiers et assujettis à celles-ci.
  - viii. Vous ne pouvez pas concéder en licence, vendre, louer, céder, distribuer ou héberger le Service et/ou tout élément de celui-ci, ni en autoriser une exploitation en temps partagé ou une utilisation par une société de services commerciaux, ni le(s) exploiter commercialement

d'une autre façon ou le(s) mettre à disposition d'un tiers, sauf dans la mesure autorisée par les dispositions du présent Contrat.

Vous reconnaissez et convenez que, si vous enfreignez les dispositions stipulées dans la phrase qui précède, Apple décline toute responsabilité pour tout dommage ou réclamation découlant de vos actions ou lié à celles-ci, y compris, mais sans s'y limiter, les atteintes à la confidentialité des données.

- B.** Par le simple fait d'envoyer ou d'afficher du Contenu ou des ressources en utilisant le Service : (i) vous déclarez que vous êtes le propriétaire de ces ressources et/ou disposez de tous les droits, licences et autorisations nécessaires pour les distribuer ; et (ii) vous accordez à Apple une licence mondiale, libre de redevances, non exclusive et cessible, l'autorisant à utiliser, diffuser, reproduire, modifier, publier, traduire, exécuter et afficher publiquement ce Contenu sur le Service uniquement pour les besoins de l'exécution du Service par Apple, sans aucune rémunération ou obligation envers vous. Vous comprenez que, pour fournir le Service et faire en sorte que votre Contenu soit accessible sur celui-ci, Apple peut transmettre ce Contenu sur différents réseaux publics et divers supports, et le modifier afin de respecter les exigences techniques des réseaux, systèmes ou équipements. Vous reconnaissez qu'Apple a le droit, mais non l'obligation, de prendre de telles mesures dans le cadre de la licence accordée par le présent Contrat.
- C.** Vous serez chargé d'appliquer les modèles et lignes directrices d'Apple concernant la conception de n'importe quel espace du Service, y compris, mais sans s'y limiter, l'espace dédié à iTunes U, si une telle personnalisation ou conception est autorisée par Apple. Si vous ou l'un de vos Utilisateurs ne respectez pas ces lignes directrices et modèles, Apple peut vous demander d'apporter les changements nécessaires dans un délai raisonnable.
- D. Avis de droit d'auteur – DMCA.** Si vous pensez que tout Contenu sur lequel vous affirmez détenir un droit d'auteur a été enfreint par quiconque utilisant le Service, veuillez contacter le responsable des droits d'auteur d'Apple sur <https://www.apple.com/legal/contact/>. Apple peut, à sa seule discrétion, suspendre et/ou résilier les comptes des Utilisateurs qui s'avèrent être les auteurs d'infractions.

## **6. CLUF ; DIAGNOSTICS ET UTILISATION DES DONNÉES**

- A. Conditions du CLUF.** Pour utiliser le Service, vous et/ou vos Utilisateurs devez accepter le Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF) pour tout logiciel Apple nécessaire à l'utilisation de ce Service et pour tout autre logiciel Apple que vous décidez d'utiliser avec celui-ci. Votre représentant autorisé doit, pour utiliser le Service, accepter les CLUF des Logiciels Apple sur le portail Web concerné avant de déployer les Appareils Autorisés exécutant ces logiciels pour les Utilisateurs. Si les CLUF pour les Logiciels Apple sont modifiés, votre représentant autorisé devra retourner sur le portail Web concerné et les accepter afin de continuer à utiliser le Service. Vous admettez que vous ne serez pas autorisé à utiliser le Service ou l'une quelconque de ses parties ou fonctionnalités, y compris en associant des Appareils Autorisés supplémentaires à votre Serveur MDM, tant que vous n'aurez pas accepté ces CLUF. Vous êtes tenu de vous assurer que les CLUF des Logiciels Apple sont fournis à vos Utilisateurs et de veiller à ce que chaque Utilisateur soit informé des conditions qui y sont stipulées et s'y conforme, et vous reconnaissez être responsable de l'obtention de consentements requis pour l'usage des Logiciels Apple par vos Utilisateurs. Vous vous engagez à contrôler l'usage par vos Utilisateurs des Logiciels Apple fournis au titre de ce Contrat et à en assumer l'entière responsabilité. Vous reconnaissez que les obligations et les restrictions stipulées dans ce Contrat s'appliquent à votre utilisation des Logiciels Apple aux fins du Service, que ces conditions soient ou non stipulées dans le(s) CLUF concerné(s).
- B. Données analytiques.** Si une collecte de Données analytiques est activée, vous acceptez et ferez en sorte que les Utilisateurs concernés acceptent qu'Apple, ses filiales et ses agents puissent collecter, actualiser, traiter et utiliser les informations de diagnostic, d'utilisation et d'ordre technique et autres données liées, y compris, mais sans caractère limitatif, les identifiants uniques des systèmes et matériels et les informations sur vos appareils, périphériques et logiciels de

des systèmes et matériels et les informations sur vos appareils, périphériques et logiciels de systèmes et d'applications. Ces informations seront recueillies régulièrement pour exécuter et améliorer le Service, pour faciliter la fourniture des mises à jour logicielles, l'assistance produit et d'autres fonctions liées au Service, et pour vérifier la conformité aux dispositions du présent Contrat (collectivement les « Données analytiques »). Vous pouvez modifier à tout moment vos préférences sur le recueil des Données analytiques soit collectivement en mettant à jour vos réglages MDM, soit pour un appareil à la fois dans Réglages. Apple peut utiliser ces Données analytiques aux fins décrites ci-dessus, à condition qu'elles soient collectées sous une forme qui ne permet pas d'identifier personnellement vos Utilisateurs.

## **7. DURÉE ; RÉSILIATION ; SUSPENSION ; EFFETS DE LA RÉSILIATION**

- A. Durée.** Le présent Contrat prendra effet à la date à laquelle vous l'acceptez et se prolongera jusqu'à sa résiliation conformément à ce Contrat (la « Durée du contrat »).
- B. Résiliation par Apple.** Apple peut résilier ce Contrat à tout moment, avec ou sans motif, par un préavis écrit de trente (30) jours. En outre, Apple peut, à tout moment et sans préavis, résilier ou suspendre immédiatement tout ou une partie des Apple ID Administrés et/ou l'accès au Service si l'un des événements suivants se produit : (a) violations du présent Contrat, y compris, mais sans caractère limitatif, la Section 4A. (« Restrictions d'utilisation ») ou toute autre politique ou directive mentionnée dans le présent document et/ou publiée sur le Service ; (b) une demande et/ou une ordonnance d'une autorité policière, judiciaire ou administrative ; (c) l'illégalité ou le risque d'illégalité de la fourniture du Service à votre profit ; (d) des problèmes techniques ou de sécurité imprévus ; (e) votre participation à des activités illégales ou frauduleuses ; ou (f) le non-paiement, le cas échéant, de frais liés au Service dont vous êtes redevable si vous ne remédiez pas à cette situation moins de trente (30) jours après avoir été avisé par écrit de la nécessité de le faire. Apple peut résilier ou suspendre le Service à sa seule discrétion et ne sera pas responsable envers vous ou tout tiers de tout dommage qui pourrait résulter ou découler d'une telle résiliation ou suspension.
- C. Résiliation par vous.** Vous pouvez cesser d'utiliser le Service à tout moment. Si vous supprimez un Apple ID Administré, vous et le ou les Utilisateurs concernés n'aurez pas accès au Service. Cette action peut ne pas être réversible.
- D. Effets de la résiliation.** Si le présent Contrat prend fin ou expire, les droits accordés à l'une des parties par l'autre cesseront immédiatement, sous réserve de la section 11L du Contrat (Survie des Conditions).

## **8. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

Dans la mesure autorisée par la loi applicable, vous vous engagez à garantir et dégager de toute responsabilité, et à la demande d'Apple, de défendre Apple, ses Administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires, sous-traitants et agents (chacun étant désigné « Partie protégée Apple ») contre tout dommage, réclamation, obligation, action, demande, règlement, dépense, frais, coût et perte de tout type, incluant, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat et les frais de justice (collectivement, les « Pertes »), encouru par une Partie protégée Apple et découlant de ou lié à : (a) tout Contenu que vous et/ou vos Utilisateurs envoyez, publiez, transmettez ou mettez autrement à disposition via le Service ; (b) la violation ou le non-respect réel ou présumé, par vous et/ou vos Utilisateurs de tout engagement, certification, obligation, déclaration ou garantie stipulés dans ce Contrat ; ou (c) la violation par vous et/ou vos Utilisateurs des droits d'autrui ou des lois, règles et règlements. Vous reconnaissez que le Service n'est pas destiné à être utilisé dans des situations où des erreurs ou inexactitudes figurant dans le Contenu, les fonctionnalités, les services, les données ou les informations fournies par le Service ou les Logiciels Apple, ou la défaillance du Service ou des Logiciels Apple pourraient entraîner un décès, des blessures corporelles ou de graves dommages physiques ou environnementaux et, dans la mesure autorisée par la loi, vous acceptez, par le présent Contrat, de garantir et dégager de toute responsabilité chaque Partie protégée Apple contre toute perte subie à cause d'une telle utilisation par vous ou vos Utilisateurs. Cette obligation demeurera en vigueur après l'expiration ou la cessation de ce

Vous n'êtes, en aucun cas, autorisé à conclure un accord avec un tiers affectant les droits d'Apple ou engageant Apple d'une façon quelconque, ni à rendre public un tel accord, sans le consentement écrit préalable d'Apple.

#### **9. EXCLUSION DE GARANTIES**

VOUS RECONNAISSEZ ET ADMETTEZ EXPRESSÉMENT QUE, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, LE SERVICE, LES LOGICIELS APPLE ET TOUT CONTENU, CARACTÉRISTIQUE, FONCTIONNALITÉ OU RESSOURCE LIÉ SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » ET « SELON DISPONIBILITÉ ». APPLE ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, AGENTS, PARTENAIRES ET CONCÉDANTS DE LICENCES (COLLECTIVEMENT « APPLE » AUX FINS DE CES SECTIONS 9 ET 10) DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-CONTREFAÇON. EN PARTICULIER, APPLE NE GARANTIT PAS QUE (I) LE SERVICE RÉPONDRA PARFAITEMENT À VOS EXIGENCES ; (II) VOUS POURREZ UTILISER LE SERVICE DE FAÇON OPPORTUNE, ININTERROMPUE, SÉCURISÉE OU EXEMPTÉ D'ERREURS, DE PERTES, DE CORRUPTION, D'ATTAQUES, DE VIRUS OU DE PIRATAGE ; (III) TOUTE INFORMATION OBTENUE PAR VOUS DANS LE CADRE DU SERVICE SERA EXACTE ET FIABLE ; ET (IV) TOUS LES DÉFAUTS OU ERREURS DANS LES LOGICIELS QUI VOUS SONT FOURNIS DANS LE CADRE DU SERVICE SERONT CORRIGÉS.

VOUS RECONNAISSEZ QUE, DE TEMPS À AUTRE, APPLE PEUT SUPPRIMER LE SERVICE PENDANT DES PÉRIODES INDÉFINIES OU ANNULER LE SERVICE CONFORMÉMENT AUX TERMES DE CE CONTRAT. L'ACCÈS À TOUTE RESSOURCE TÉLÉCHARGÉE OU OBTENUE AUTREMENT DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DU SERVICE EST À VOTRE SEULE DISCRÉTION ET À VOS PROPRES RISQUES, ET VOUS SEREZ SEUL RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ À VOTRE APPAREIL OU VOTRE ORDINATEUR OU DE TOUTE PERTE DE DONNÉES RÉSULTANT DU TÉLÉCHARGEMENT D'UNE TELLE RESSOURCE. PAR AILLEURS, VOUS RECONNAISSEZ QUE LE SERVICE N'EST PAS DESTINÉ OU ADAPTÉ À UNE UTILISATION DANS DES SITUATIONS OU ENVIRONNEMENTS OÙ UNE PANNE, UN RETARD, UNE ERREUR OU UNE INEXACTITUDE DANS LE CONTENU, LES DONNÉES OU LES INFORMATIONS FOURNIS PAR CELUI-CI POURRAIT ENTRAÎNER UN DÉCÈS, DES BLESSURES CORPORELLES OU DES DOMMAGES PHYSIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX GRAVES.

#### **10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS, APPLE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE BLESSURE CORPORELLE OU DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPÉCIAL, CONSECUTIF OU EXEMPLAIRE, QUEL QU'IL SOIT, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTES DE PROFITS OU DE SURVALEUR, CORRUPTION OU PERTE DE DONNÉES, NON-TRANSMISSION OU NON-RÉCEPTION DE DONNÉES (Y COMPRIS, MAIS SANS CARACTÈRE LIMITATIF, LES INSTRUCTIONS DE COURS, DEVOIRS ET RESSOURCES), COÛTS D'ACQUISITION DE PRODUITS OU SERVICES DE SUBSTITUTION, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE MATÉRIEL OU IMMATÉRIEL (MÊME SI APPLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES), RÉSULTANT DE OU LIÉ À : (I) L'UTILISATION DU SERVICE, DES LOGICIELS APPLE ET DE TOUT CONTENU, CARACTÉRISTIQUE, FONCTIONNALITÉ, RESSOURCE OU DE TOUT LOGICIEL OU APPLICATION DE TIERS EN ASSOCIATION AVEC LE SERVICE, OU L'IMPOSSIBILITÉ DE LES UTILISER ; (II) TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE OU TOUTE CESSATION TEMPORAIRE OU PERMANENTE DU SERVICE OU DE TOUTE PARTIE DE CELUI-CI ; (III) L'ACCÈS NON AUTORISÉ AU SERVICE, À VOS TRANSMISSIONS OU À VOS DONNÉES, OU LEUR ALTÉRATION ; (IV) LA SUPPRESSION OU LA CORRUPTION DE VOS TRANSMISSIONS OU DONNÉES SUR LE SERVICE OU VIA CELUI-CI,

OU L'INCAPACITÉ DE LES STOCKER ET/OU DE LES ENVOYER OU DE LES RECEVOIR ; (V) LES DÉCLARATIONS OU LA CONDUITE DE TOUT TIERS SUR LE SERVICE ; OU (VI) TOUTE AUTRE QUESTION RELATIVE AU SERVICE.

## 11. DISPOSITIONS DIVERSES

- A. Relation des parties entre elles.** Ce Contrat ne peut être interprété comme créant une relation d'agent, un partenariat, une coentreprise, une obligation fiduciaire ou toute autre forme d'association juridique entre vous et Apple, et vous vous engagez à ne pas déclarer le contraire de façon expresse ou implicite, en apparence ou autrement. Sauf disposition contraire expressément stipulée dans le présent Contrat, celui-ci ne peut être utilisé au profit d'un tiers quelconque.
- B. Renonciation ; cession.** Aucun retard ou omission dans l'exercice d'un droit ou d'une voie de recours au titre de ce Contrat ne peut être considéré comme une renonciation, sauf si cette renonciation est faite expressément par écrit et signée par un représentant dûment autorisé d'Apple, et aucune renonciation ne constituera une renonciation ultérieure ou permanente. Vous n'êtes pas autorisé à céder le présent Contrat, que ce soit en totalité ou en partie. Toute cession sera nulle et non avenue.
- C. Vérification.** Dans la mesure autorisée par la loi applicable, Apple peut vérifier votre utilisation du Service (par des outils logiciels à distance ou autrement) afin d'évaluer la conformité aux dispositions de ce Contrat. Vous acceptez de coopérer avec Apple pour ce processus de vérification et de lui fournir une assistance raisonnable et l'accès aux informations utiles. Cette vérification ne devra pas perturber indûment le cours normal de votre activité et vous reconnaissez qu'Apple ne pourra être redevable des coûts et frais que vous engagez pour coopérer à ce processus.
- D. Contrôle des exportations.** L'utilisation du Service et des Logiciels, y compris le transfert, la publication ou le téléchargement de données, de logiciels ou d'autres Contenus via le Service, peut être assujettie aux lois sur l'exportation et l'importation des États-Unis et d'autres pays. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation. En particulier, mais sans caractère limitatif, les Logiciels ne peuvent être exportés ou réexportés : (a) vers des pays soumis à un embargo décrété par les États-Unis ou (b) à toute personne sur la liste des ressortissants spécifiquement désignés (Specially Designated Nationals) du Département du Trésor américain ou la liste des personnes ou entités refusées (Denied Person's List or Entity List) du Département du Commerce américain. Par le simple fait d'utiliser les Logiciels ou le Service, vous déclarez et garantisiez que vous ne résidez pas dans l'un de ces pays ou ne figurez pas sur l'une de ces listes. Vous vous engagez également à ne pas utiliser les Logiciels ou le Service à des fins prohibées par la législation américaine, y compris, sans caractère limitatif, pour développer, concevoir, fabriquer ou produire des missiles ou des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Vous acceptez également de ne pas télécharger sur votre Compte des données ou des logiciels qui sont (a) soumis à la Réglementation internationale du trafic d'armes ; ou (b) qui ne peuvent pas être exportés sans autorisation préalable écrite du gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, certains types de logiciels de chiffrement et de code source, avant l'obtention préalable de cette autorisation. Cette attestation et cet engagement survivront à la résiliation du présent Contrat.
- E. Respect des lois.** L'Établissement s'engage à respecter et à faire en sorte que tous ses employés, sous-traitants et agents respectent toutes les lois, règles et réglementations applicables à l'utilisation du Service, y compris, mais sans s'y limiter, les lois promulguées pour lutter contre la corruption, notamment la loi américaine relative à la corruption d'agents publics étrangers (Foreign Corrupt Practices Act), la loi britannique relative à la corruption (Bribery Act) et les principes de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers et toutes les lois correspondantes de tous les pays où l'activité sera menée ou les services exécutés conformément au présent Contrat.
- F. Utilisateurs du gouvernement fédéral.** Le service, les Logiciels Apple et la documentation liée constituent des « biens commerciaux », selon la définition de ce terme prévue à l'article 48 du C.F.R. §2.101, qui consistent en un « logiciel informatique commercial » et une « documentation

relative à un logiciel informatique commercial », selon l'utilisation de ces termes stipulée à l'article 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202, le cas échéant. Conformément à l'article 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202-1 à 227.7202-4, le cas échéant, le logiciel informatique commercial et la documentation relative à un logiciel informatique commercial sont concédés sous licence aux utilisateurs du gouvernement américain (a) uniquement en tant que biens commerciaux et (b) uniquement assortis des droits qui sont concédés à tous les utilisateurs, conformément aux conditions du présent Contrat. Droits non publiés réservés en vertu des lois des États-Unis relatives au droit d'auteur.

- G. Honoraires d'avocats.** Dans toute la mesure autorisée par la loi applicable, si une action judiciaire ou une procédure, qu'elle soit en droit, en équité ou de nature réglementaire ou administrative, est entamée ou intentée en vue d'interpréter ou de faire appliquer l'une quelconque des dispositions de ce Contrat (à l'exclusion de toute médiation exigée en vertu de celui-ci), la partie ayant gain de cause dans cette action ou procédure sera en droit de recouvrer les honoraires raisonnables d'avocat et d'expertise, les dépens et frais qu'elle aura engagés, en sus de toute autre réparation à laquelle elle peut avoir droit. Utilisée dans le présent Contrat, l'expression « partie ayant gain de cause » inclut, sans s'y limiter, la partie qui rejette une action en réparation au titre de ce Contrat en contrepartie du paiement des sommes prétendument dues, de l'exécution des obligations prétendument non respectées ou d'une contrepartie équivalente à la réparation recherchée dans l'action judiciaire.
- H. Loi applicable.** Si votre Établissement est un établissement d'enseignement public et accrédité aux États-Unis, ce Contrat sera régi et interprété conformément aux lois de l'État dans lequel votre Établissement est domicilié, à l'exception de l'ensemble des lois concernant les conflits de droit. Vous et Apple consentez par les présentes à la compétence personnelle et exclusive des cours fédérales du Northern District of California (District Nord de la Californie) pour tout litige ou autre différend entre vous et Apple, à moins que ce consentement ne soit expressément interdit par les lois de l'État dans lequel votre établissement d'enseignement est domicilié.

Pour tous les autres établissements domiciliés aux États-Unis ou soumis à la législation américaine en vertu du présent Contrat, celui-ci sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de Californie, telles qu'appliquées aux contrats conclus et destinés à être exécutés entièrement en Californie entre résidents de la Californie. En outre, les parties se soumettent à la juridiction personnelle des tribunaux suivants et renoncent à toute objection à cet égard : U.S. District Court for the Northern District of California, California Superior Court for Santa Clara County, ou tout autre tribunal du comté de Santa Clara, pour tout litige découlant de ce Contrat.

Si votre Établissement est situé à l'extérieur des États-Unis, la loi applicable et les tribunaux compétents seront la loi et les tribunaux du pays où est domiciliée l'entité Apple vous fournissant le Service, conformément à la définition de la Section 11L ci-dessous.

Ce Contrat ne sera pas régi par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et l'application de celle-ci est expressément exclue.

- I. Publicité.** Sauf disposition contraire convenue par écrit entre vous et Apple, vous n'êtes pas autorisé à émettre de communiqués de presse ou à faire toute autre déclaration publique à propos de ce Contrat, ses conditions ou votre relation avec Apple, sans le consentement écrit préalable d'Apple, qui peut être refusé à sa discrétion.
- J. Avis.** Sauf disposition contraire stipulée dans ce Contrat, tout avis requis ou autorisé par celui-ci ou exigé par la loi doit être effectué par écrit et être : (a) remis en personne, (b) envoyé par le service postal américain ou (c) envoyé par messagerie aérienne avec livraison le jour suivant et, dans chaque cas, être correctement affranchi et envoyé à l'adresse suivante : Legal Department, Apple School Manager, Apple Inc., One Apple Park Way, MS 169-5MAL, Cupertino, California 95014 États-Unis, avec copie envoyée pour information par e-mail à : <http://www.apple.com/support/business-education/contact/>. Chaque partie peut modifier son adresse de réception pour ces avis

en notifiant l'autre partie conformément à cette Section. Les avis seront réputés avoir été donnés au moment de la remise en personne, trois (3) jours ouvrables après l'envoi par la poste conformément à ce qui est stipulé ci-dessus ou un (1) jour après le dépôt auprès d'une messagerie aérienne avec livraison le jour suivant. Vous acceptez de recevoir des avis par e-mail et reconnaissez que ces avis qui vous sont envoyés par voie électronique par Apple satisfont toutes les exigences légales en matière de communication.

- K. Force majeure.** Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de tout retard ou défaut d'exécution causé par ce qui suit : acte de guerre, hostilités, terrorisme, désobéissance civile, incendie, tremblement de terre, événement de force majeure, catastrophe naturelle, accident, pandémie, mouvement social, restrictions gouvernementales (y compris le refus ou l'annulation de toute exportation/importation ou autre autorisation) ou autre événement échappant au contrôle raisonnable de la partie obligée, sous réserve que celle-ci adresse à l'autre partie un avis écrit dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la découverte du cas de force majeure. Les deux parties s'efforceront raisonnablement d'atténuer les effets des cas de force majeure. En présence d'un cas de force majeure, le délai accordé pour exécuter les obligations liées à ce Contrat ou remédier à leur non-exécution pourra être prolongé d'une période égale à la durée de ce cas de force majeure, mais en aucun cas au-delà de trente (30) jours. Cette section ne dispense pas l'une ou l'autre partie d'engager une procédure raisonnable de reprise après sinistre et de s'y conformer.
- L. Survie des dispositions.** Toutes les dispositions du Contrat, y compris tous les addenda et modifications qui, par leur nature, sont destinées à subsister après son expiration ou sa résiliation, demeureront en vigueur.
- M. Intégralité du Contrat ; divisibilité ; modifications du Contrat.** Le présent Contrat représente l'intégralité de l'accord conclu entre vous et Apple concernant votre utilisation du service, le régit et remplace tous les accords précédents relatifs au Service intervenus entre vous et Apple. Vous pouvez également être soumis à des conditions supplémentaires qui peuvent s'appliquer lorsque vous utilisez des services affiliés ou du Contenu ou des logiciels tiers. Sauf disposition contraire stipulée dans le présent Contrat en ce qui concerne le Service, rien dans ce Contrat ne remplace les CLUF applicables aux Logiciels Apple. Ce Contrat peut être modifié uniquement dans la mesure expressément autorisée par celui-ci (par exemple, par Apple après vous en avoir avisé). Si vous refusez d'accepter ces modifications, Apple aura le droit de résilier ce Contrat et votre compte. Si une partie quelconque de ce Contrat est jugée non valide ou inapplicable, elle sera interprétée conformément à la loi applicable de façon à refléter autant que possible les intentions initiales des parties, et les autres dispositions du Contrat resteront en vigueur et de plein effet. Le fait pour Apple de ne pas exercer ou de ne pas faire appliquer tout droit ou toute disposition du présent Contrat ne constitue pas une renonciation à ce droit ou cette disposition. Toute traduction de ce Contrat est effectuée pour les besoins locaux et, en cas de divergence entre la version anglaise et toute autre version, la version anglaise prévaudra.
- N. Définitions.** Dans le présent Contrat, sauf disposition expresse contraire :

« Administrateur » désigne un employé ou sous-traitant (ou prestataire de service) de l'Établissement qui est un représentant autorisé agissant en son nom afin de gérer les comptes, y compris, mais sans s'y limiter, administrer les serveurs, télécharger les paramètres de provisionnement MDM, ajouter des appareils aux comptes de l'Établissement, créer et administrer les Apple ID Administrés et effectuer d'autres tâches utiles à l'administration du Service conformément aux dispositions de ce Contrat.

« Apple », tel qu'utilisé dans le présent Contrat, désigne\* :

- Apple Canada Inc., située 120 Bremner Blvd., Suite 1600, Toronto ON M5J 0A8, Canada pour les utilisateurs au Canada ou dans ses territoires et possessions ;
- iTunes K.K., située à Roppongi Hills, 6-10-1 Roppongi, Minato-ku, Tokyo 106-6140, Tokyo pour les utilisateurs au Japon ;
- Apple Pty Limited, située à Level 2, 20 Martin Place, Sydney NSW 2000, Australie, pour les



utilisateurs en Australie et Nouvelle-Zélande, y compris leurs territoires et possessions insulaires et pays affiliés ;

- Apple Distribution International, située à Hollyhill Industrial Estate, Hollyhill, Cork, République d'Irlande, pour les utilisateurs dans l'Espace économique européen et en Suisse ; et
- Apple Inc., située à One Apple Park Way, Cupertino, California, 95014, États-Unis, pour tous les autres utilisateurs.

« Personnel d'Apple » désigne les employés, agents et/ou sous-traitants d'Apple.

« Logiciels Apple » désigne iOS, macOS, iTunes, iTunes U, Pour l'école et tvOS, ainsi que toute version ultérieure de ces derniers.

« Appareils Autorisés » désigne les produits matériels de la marque Apple qui sont détenus ou contrôlés par vous (ou que vos Utilisateurs possèdent personnellement [par exemple, appareils BYOD]), qui ont été conçus pour être utilisés uniquement par les Utilisateurs et qui répondent aux caractéristiques techniques et à la configuration requises pour une utilisation avec le Service. Nonobstant ce qui précède, vous n'êtes pas autorisé à inscrire des appareils BYOD au programme de gestion des appareils supervisés dans le cadre du Service, et ceux-ci ne peuvent pas être ajoutés à votre Compte.

« Contenu » désigne toute information pouvant être générée ou trouvée en utilisant le Service, comme les fichiers de données, caractéristiques d'appareils, textes écrits, graphismes, photographies, images, sons, vidéos, messages et toute autre ressource similaire, y compris les Données à Caractère Personnel.

« Utilisateur(s) » désigne les salariés, sous-traitants (ou Prestataires de services tiers), Administrateurs et/ou élèves, selon le cas, autorisés par l'Établissement ou en son nom à utiliser le Service en conformité avec ce Contrat.

« Contrat de Licence Utilisateur Final » ou « CLUF » désigne les conditions du contrat de licence logiciel pour les Logiciels Apple.

« Législation européenne en matière de protection des données » désigne, selon le cas : (a) le RGPD ; et/ou (b) la Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données (Suisse), telle que modifiée ou remplacée.

« RGPD » désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

« Certification ISO 27001 » désigne une certification ISO/CEI 27001:2013 ou une certification comparable qui couvre les Services.

« Certification ISO 27018 » désigne une certification ISO/CEI 27018:2014 ou une certification comparable qui couvre les Services.

« Réglages d'inscription MDM » désigne les réglages pour un produit de la marque Apple qui peuvent être configurés et gérés dans le cadre du Service, y compris, mais sans s'y limiter, le flux d'inscription initial pour un appareil ainsi que les réglages pour superviser un appareil, rendre une configuration obligatoire ou verrouiller un profil MDM.

« Serveur(s) MDM » désigne les ordinateurs détenus et contrôlés par vous (ou un prestataire de services agissant en votre nom) qui sont destinés à communiquer avec le Service.

« Données à caractère personnel » désigne les données qui peuvent être raisonnablement utilisées pour identifier une personne qui est sous le contrôle de l'Établissement en vertu du présent Contrat. Les données à caractère personnel peuvent concerner les élèves, les enseignants et les employés de votre Établissement et comprennent les détails du compte, le nom et le prénom. Les données à caractère personnel peuvent également inclure les données de progression des élèves si la collecte des données de progression créées au cours des activités éducatives est activée par l'Établissement dans Apple School Manager, et toute autre information créée directement lors de l'utilisation des Services par un élève ou telle que stipulée expressément par la loi applicable.

« Jeton de serveur » désigne l'association de votre clé publique, d'un Apple ID Administré et d'un jeton fourni par Apple qui permet à vos Serveurs MDM d'être inscrits au Service.

« Service » désigne le service Apple School Manager (et tout composant, caractéristique et fonctionnalité de celui-ci), mis à disposition de l'Établissement par Apple en vertu de ce Contrat pour la gestion, par l'Établissement, des Appareils Autorisés, du Contenu et de son accès et son usage par les Utilisateurs, via le portail Web d'Apple et d'autres services et sites Web d'Apple, tels qu'iCloud.

« Contenu tiers » désigne tous les fichiers de données, caractéristiques d'appareils, textes écrits, logiciels, musiques, graphismes, photographies, images, sons, vidéos, messages et toute autre ressource similaire, dans n'importe quel format, qui sont obtenus auprès de sources autres qu'Apple et mises à votre disposition dans le cadre de votre utilisation du Service ou en association avec celui-ci.

« Prestataire de services tiers » désigne un tiers qui vous fournit un service conformément aux dispositions du présent Contrat.

« Vous », « votre/vôtre/vos » et « Établissement » désignent l'établissement qui conclut ce Contrat. Pour éviter toute ambiguïté, l'Établissement est chargé de faire respecter ce Contrat par ses employés, sous-traitants, Prestataires de services tiers et agents qui sont autorisés en son nom à exercer des droits au titre de ce Contrat.

« Votre Contenu » désigne tous les fichiers de données, caractéristiques d'appareils, textes écrits, logiciels, musiques, graphismes, photographies, images, sons, vidéos, messages et toute autre ressource similaire, (y compris les Données à Caractère Personnel telles que définies ci-dessus), dans n'importe quel format, fournis par vous ou pour le compte de vos Utilisateurs, dont le Contenu se trouve dans le Service ou s'exécute sur celui-ci ou par son intermédiaire.

Rév. 18/05/2018

## **ANNEXE A**

### **Apple ID Administrés des élèves**

#### **Communication sur le recueil et l'utilisation des informations**

#### **Apple ID Administré**

Un Apple ID Administré créé par un Établissement permet aux élèves de bénéficier de services Apple, dont les apps disponibles avec ClassKit, iCloud, iTunes U et Pour l'école, qui sont disponibles avec cet Apple ID Administré à des fins pédagogiques. En outre, ils peuvent utiliser un nombre limité de services Apple que vous choisissez de mettre à leur disposition également à des fins pédagogiques. Les services en option sont notamment les suivants :

- Émettre et recevoir des appels vocaux et vidéos FaceTime
- Créer et partager des photos, documents, vidéos, messages audio et messages à l'aide des apps Appareil photo, Photos, iPhoto, Partage de photos iCloud, Messages, Mail, iWork et d'autres apps Apple

- S'inscrire et participer aux cours iTunes U
- Interagir avec l'app En classe, une app proposée par Apple qui permet aux enseignants et aux Administrateurs de guider les élèves tout au long des cours et de voir l'écran de leur appareil
  - Enregistrer les contacts, événements de calendrier, notes, rappels, photos, documents et sauvegardes sur iCloud
  - Accéder à Internet et à ses ressources sur le Web via Safari et Spotlight et y faire des recherches
  - Enregistrer et visualiser des données de progression des élèves si la fonctionnalité de suivi des progrès est activée dans Apple School Manager
  - Utiliser Pour l'école pour recevoir des liens Web, des documents ou des activités au sein d'une application

### **Créer les Apple ID Administrés de vos élèves**

Vous reconnaissez que vous êtes responsable de l'obtention de tous les droits et consentements nécessaires auprès de chaque élève, et/ou, le cas échéant, leur parent ou tuteur légal, pour créer les Apple ID Administrés et autoriser Apple à fournir le Service à l'aide de ces Apple ID Administrés et à utiliser et actualiser les données sur les élèves qui lui sont fournies par vous ou vos Utilisateurs via le Service.

Apple peut prendre des mesures supplémentaires afin de vérifier que la personne autorisant la création des Apple ID Administrés pour vos élèves est un représentant de votre école ayant le pouvoir de fournir les consentements pour les élèves concernés.

Apple s'engage à ne pas collecter, utiliser ou divulguer délibérément les Données à Caractère Personnel de vos élèves sans le consentement approprié. Si la législation locale vous impose des obligations sur les consentements vérifiables et/ou exige que vous informiez les élèves et/ou les parents de la collecte, l'utilisation ou la communication de ces données, il est de votre responsabilité de satisfaire à ces exigences. Vos élèves pourront utiliser leurs Apple ID Administrés afin d'accéder aux fonctionnalités et services Apple que vous choisissez de mettre à la disposition de vos Utilisateurs à des fins pédagogiques.

### **Collecte d'informations**

Outre les informations décrites ci-dessus qu'Apple peut collecter si vous activez un ou plusieurs des services optionnels énoncés ci-dessus, les informations suivantes sont nécessaires pour créer un Apple ID Administré que l'élève pourra utiliser : nom, niveau scolaire, classe et identifiant de l'élève. Vous pouvez également fournir, à votre discrétion, l'adresse e-mail de l'élève. Afin de protéger la sécurité des comptes de vos élèves et conserver votre capacité à réinitialiser facilement les mots de passe des élèves en ligne, vous devez préserver la confidentialité de ces informations.

Dans Pour l'école, Apple recueille des informations sur l'utilisation de l'app par un Apple ID Administré, par exemple le nombre de fois qu'un devoir est envoyé ou qu'un travail est présenté avec des informations relatives à l'appareil. Nous pouvons également utiliser des informations qui ne sont pas personnellement identifiables pour vous adresser un rapport sur l'utilisation de Pour l'école dans votre école. Les informations collectées seront uniquement utilisées par Apple pour améliorer la qualité et les performances de l'app Pour l'école.

Apple peut recueillir d'autres informations qui, dans certains cas, sont définies en vertu du COPPA, du RGPD ou d'autres lois applicables comme celles sur les Données à Caractère Personnel dans le but de fournir le Service à des fins pédagogiques et de l'améliorer ; ces informations sont notamment les identifiants d'appareils, cookies, adresses IP, localisations géographiques précises et fuseaux horaires, ainsi que d'autres informations identifiant l'endroit où les appareils Apple sont utilisés.

### **Utilisation des informations**

L'engagement de confidentialité d'Apple est disponible sur <http://www.apple.com/privacy/> et, dans toute la mesure conforme à cette communication et à la Section 3 du présent Contrat, est intégré ici à titre de

référence. **En cas de divergence entre la politique de confidentialité d'Apple et cette communication et la Section 3 du présent Contrat, les conditions de cette communication et de la Section 3 du présent Contrat prévaudront** en ce qui concerne le Service disponible via un Apple ID Administré.

Apple peut utiliser les Données à Caractère Personnel des élèves qui lui sont fournies par vous ou vos Utilisateurs dans le cadre du Service afin de fournir ce Service à des fins pédagogiques et de l'améliorer. Apple peut utiliser les identifiants des appareils, cookies ou adresses IP pour procéder à des analyses sous une forme non personnellement identifiable dans le but d'améliorer les produits, Contenus et services concernés, ainsi que pour des raisons de sécurité et de gestion de compte. Apple s'engage à ne pas utiliser les Données à Caractère Personnel des élèves pour créer, développer, exploiter ou offrir de la publicité ou l'améliorer.

En outre, Apple peut utiliser, céder et communiquer des données non personnelles (données qui ne peuvent, à elles seules, permettre une association directe avec l'identité de vos élèves) à n'importe quelle fin. Les données agrégées sont considérées comme des données non personnelles. Si vous activez la collecte de Données analytiques sur un appareil, Apple recevra des informations ne permettant pas d'identifier personnellement quiconque, telles que les données d'incidents et les statistiques sur la façon dont un appareil utilise des apps.

L'option Suivi publicitaire limité sera activée par défaut sur tous les appareils associés à vos Apple ID Administrés, créés par le biais du Service, afin qu'ils ne reçoivent pas de publicités ciblées. Toutefois, les publicités non ciblées peuvent toujours être reçues sur ces appareils selon les applications tierces que vous pouvez télécharger.

### **Divulgarion à des tiers**

#### **Apple ID Administrés**

Sous réserve des restrictions que vous définissez, vos élèves peuvent également partager des informations avec vos autres élèves et enseignants en utilisant les outils suivants : Apple School Manager, les apps disponibles avec ClassKit, iWork, le Partage de photos iCloud, l'app En classe, l'app Pour l'école et les calendriers et rappels partagés.

En outre, si votre élève utilise son Apple ID Administré pour se connecter sur un appareil détenu par un tiers (comme l'iPod d'un ami ou l'iPad d'un parent), les informations associées au compte avec un Apple ID Administré de cet élève pourront être visibles ou accessibles à d'autres via cet appareil, jusqu'à ce que l'élève se déconnecte.

#### **Prestataires de services**

Apple peut fournir des Données à Caractère Personnel à des prestataires de services qui fournissent des services à Apple dans le cadre de l'exploitation du Service par Apple, tels que le traitement des informations, l'exécution des commandes des clients, la livraison de produits à vous ou à vos élèves, la gestion et l'amélioration des données clients et la prestation du service clientèle (« Sous-traitants »). Vous autorisez l'utilisation d'Apple Inc. comme Sous-traitant et de tout autre Sous-traitant qu'Apple peut utiliser, à condition que ces sous-traitants soient obligés par contrat de traiter ces données avec des mesures de protection au moins égales à celles prises par Apple dans le cadre de ce Contrat et ne soient pas autorisés à les utiliser pour une finalité autre que celle précisée ci-dessus. Une liste de ces Sous-traitants sera disponible sur demande. Si un Sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données en vertu du présent Contrat, Apple sera entièrement responsable envers vous de l'exécution des obligations de ce Sous-traitant.

#### **Autres dispositions**

Apple peut également communiquer des Données à Caractère Personnel sur vous et vos élèves si Apple détermine que cette communication est raisonnablement nécessaire pour faire respecter les conditions

générales d'Apple ou protéger les opérations ou utilisateurs d'Apple. En outre, en cas de réorganisation, fusion ou vente, Apple pourra céder toutes les Données à Caractère Personnel que vous lui fournissez à la partie concernée.

### **Accès, correction et suppression**

Apple vous offre la possibilité d'accéder aux Apple ID Administrés de vos élèves et de les rectifier ou les supprimer. Vous pouvez supprimer les données associées à vos Apple ID Administrés via le portail Web de l'administrateur dans Apple School Manager. Veuillez nous contacter ici : <http://www.apple.com/privacy/contact/>

### **Droit de regard des parents/tuteurs et suppression des informations**

Les parents ou tuteurs des Utilisateurs d'Apple ID Administrés dans les écoles primaires/secondaires (de la maternelle à la terminale) peuvent contacter l'administrateur de l'école pour accéder aux informations personnelles de leur enfant ou en demander la suppression. Si un parent ou un tuteur souhaite arrêter toute collecte supplémentaire d'informations relatives à son enfant, le parent ou le tuteur peut demander à l'administrateur d'utiliser les contrôles disponibles dans le Service pour limiter l'accès de son enfant à certaines fonctionnalités ou de supprimer complètement le compte de l'enfant.

VEUILLEZ NOTER QUE CETTE DIVULGATION NE S'APPLIQUE PAS AUX PRATIQUES DE COLLECTE DE DONNÉES DE TOUTE APP TIERCE. AVANT D'ACHETER OU DE TÉLÉCHARGER DES APPS TIERCES POUR LES METTRE À DISPOSITION D'UN ÉLÈVE AVEC UN APPLE ID ADMINISTRÉ, VOUS DEVEZ EXAMINER LES CONDITIONS, POLITIQUES ET PRATIQUES DE CES APPS.

## ANNEXE A

## Clauses Contractuelles Types (sous-traitants)

Aux fins de l'article 26, paragraphe 2 de la directive 95/46/CE pour le transfert des données à caractère personnel vers des sous-traitants établis dans des pays tiers qui n'assurent pas un niveau adéquat de protection des données

Nom de l'organisation exportant les données:

**Institution**

(l'exportateur de données)

Et

Nom de l'organisation important les données: **Apple Inc.**

Adresse: **1 Infinite Loop, Cupertino, CA 95014, United States of America**

(l'importateur de données)

Ci-après dénommés individuellement une «partie» et collectivement les «parties»

SONT CONVENUS des clauses contractuelles suivantes (ci-après dénommées «les clauses») afin d'offrir des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes lors du transfert, par l'exportateur de données vers l'importateur de données, des données à caractère personnel visées à l'appendice 1.

*Clause 1***Définitions**

Au sens des clauses:

- a) «données à caractère personnel», «catégories particulières de données», «traiter/traitement», «responsable du traitement», «sous-traitant», «personne concernée» et «autorité de contrôle» ont la même signification que dans la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données;
- b) l'«exportateur de données» est le responsable du traitement qui transfère les données à caractère personnel;
- c) l'«importateur de données» est le sous-traitant qui accepte de recevoir de l'exportateur de données des données à caractère personnel destinées à être traitées pour le compte

## EXHIBIT A

## Standard Contractual Clauses (processors)

For the purposes of Article 26(2) of Directive 95/46/EC for the transfer of personal data to processors established in third countries which do not ensure an adequate level of data protection

Name of the data exporting organisation:

**Institution**

(the data exporter)

And

Name of the data importing organisation: **Apple Inc.**

Address: of **1 Infinite Loop, Cupertino, CA 95014, United States of America**

(the data importer)

each a “party”; together “the parties”,

HAVE AGREED on the following Contractual Clauses (the Clauses) in order to adduce adequate safeguards with respect to the protection of privacy and fundamental rights and freedoms of individuals for the transfer by the data exporter to the data importer of the personal data specified in Appendix 1.

*Clause 1***Definitions**

For the purposes of the Clauses:

- (a) 'personal data', 'special categories of data', 'process/processing', 'controller', 'processor', 'data subject' and 'supervisory authority' shall have the same meaning as in Directive 95/46/EC of the European Parliament and of the Council of 24 October 1995 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data;
- (b) 'the data exporter' means the controller who transfers the personal data;
- (c) 'the data importer' means the processor who agrees to receive from the data exporter personal data intended for processing on his behalf after the transfer in accordance with his instructions and the terms of the

de ce dernier après le transfert conformément à ses instructions et aux termes des présentes clauses et qui n'est pas soumis au mécanisme d'un pays tiers assurant une protection adéquate au sens de l'article 25, paragraphe 1, de la directive 95/46/CE;

- d) le «*sous-traitant ultérieur*» est le sous-traitant engagé par l'importateur de données ou par tout autre sous-traitant ultérieur de celui-ci, qui accepte de recevoir de l'importateur de données ou de tout autre sous-traitant ultérieur de celui-ci des données à caractère personnel exclusivement destinées à des activités de traitement à effectuer pour le compte de l'exportateur de données après le transfert conformément aux instructions de ce dernier, aux conditions énoncées dans les présentes clauses et selon les termes du contrat de sous-traitance écrit;
- e) le «*droit applicable à la protection des données*» est la législation protégeant les libertés et les droits fondamentaux des personnes, notamment le droit à la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et s'appliquant à un responsable du traitement dans l'État membre où l'exportateur de données est établi;
- f) les «*mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité*» sont les mesures destinées à protéger les données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé, notamment lorsque le traitement suppose la transmission de données par réseau, et contre toute autre forme illicite de traitement.

#### *Clause 2*

##### ***Détails du transfert***

Les détails du transfert et, notamment, le cas échéant, les catégories particulières de données à caractère personnel, sont spécifiés dans l'appendice 1 qui fait partie intégrante des présentes clauses.

#### *Clause 3*

##### ***Clause du tiers bénéficiaire***

1. La personne concernée peut faire appliquer contre l'exportateur de données la présente clause, ainsi que la clause 4, points b) à i), la clause 5, points a) à e) et points g) à j), la clause 6, paragraphes 1 et 2, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12 en tant que tiers bénéficiaire.
2. La personne concernée peut faire appliquer contre l'importateur de données la présente clause, ainsi que la clause 5, points a) à e) et g), la clause 6, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12 dans les cas où l'exportateur de données a matériellement disparu ou a cessé d'exister en droit, à moins que l'ensemble de ses obligations juridiques ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à l'entité qui lui succède, à laquelle reviennent par conséquent les droits et les obligations de l'exportateur de données, et contre laquelle la personne concernée peut donc faire appliquer lesdites clauses.

Clauses and who is not subject to a third country's system ensuring adequate protection within the meaning of Article 25(1) of Directive 95/46/EC;

- (d) '*the subprocessor*' means any processor engaged by the data importer or by any other subprocessor of the data importer who agrees to receive from the data importer or from any other subprocessor of the data importer personal data exclusively intended for processing activities to be carried out on behalf of the data exporter after the transfer in accordance with his instructions, the terms of the Clauses and the terms of the written subcontract;
- (e) '*the applicable data protection law*' means the legislation protecting the fundamental rights and freedoms of individuals and, in particular, their right to privacy with respect to the processing of personal data applicable to a data controller in the Member State in which the data exporter is established;
- (f) '*technical and organisational security measures*' means those measures aimed at protecting personal data against accidental or unlawful destruction or accidental loss, alteration, unauthorised disclosure or access, in particular where the processing involves the transmission of data over a network, and against all other unlawful forms of processing.

#### *Clause 2*

##### ***Details of the transfer***

The details of the transfer and in particular the special categories of personal data where applicable are specified in Appendix 1 which forms an integral part of the Clauses.

#### *Clause 3*

##### ***Third-party beneficiary clause***

1. The data subject can enforce against the data exporter this Clause, Clause 4(b) to (i), Clause 5(a) to (e), and (g) to (j), Clause 6(1) and (2), Clause 7, Clause 8(2), and Clauses 9 to 12 as third-party beneficiary.
2. The data subject can enforce against the data importer this Clause, Clause 5(a) to (e) and (g), Clause 6, Clause 7, Clause 8(2), and Clauses 9 to 12, in cases where the data exporter has factually disappeared or has ceased to exist in law unless any successor entity has assumed the entire legal obligations of the data exporter by contract or by operation of law, as a result of which it takes on the rights and obligations of the data exporter, in which case the data subject can enforce them against such entity.
3. The data subject can enforce against the subprocessor this Clause, Clause 5(a) to (e) and (g), Clause 6, Clause 7, Clause 8(2), and Clauses 9 to 12, in cases where both

3. La personne concernée peut faire appliquer contre le sous-traitant ultérieur la présente clause, ainsi que la clause 5, points a) à e) et g), la clause 6, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12, mais uniquement dans les cas où l'exportateur de données et l'importateur de données ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolubles, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, au successeur légal, auquel reviennent par conséquent les droits et les obligations de l'exportateur de données, et contre lequel la personne concernée peut donc faire appliquer lesdites clauses. Cette responsabilité civile du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses.

4. Les parties ne s'opposent pas à ce que la personne concernée soit représentée par une association ou un autre organisme si elle en exprime le souhait et si le droit national l'autorise.

*Clause 4*

***Obligations de l'exportateur de données***

L'exportateur de données accepte et garantit ce qui suit:

- a) le traitement, y compris le transfert proprement dit des données à caractère personnel, a été et continuera d'être effectué conformément aux dispositions pertinentes du droit applicable à la protection des données (et, le cas échéant, a été notifié aux autorités compétentes de l'État membre dans lequel l'exportateur de données est établi) et n'enfreint pas les dispositions pertinentes dudit État;
- b) il a chargé, et chargera pendant toute la durée des services de traitement de données à caractère personnel, l'importateur de données de traiter les données à caractère personnel transférées pour le compte exclusif de l'exportateur de données et conformément au droit applicable à la protection des données et aux présentes clauses;
- c) l'importateur de données offrira suffisamment de garanties en ce qui concerne les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité spécifiées dans l'appendice 2 du présent contrat;
- d) après l'évaluation des exigences du droit applicable à la protection des données, les mesures de sécurité sont adéquates pour protéger les données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé, notamment lorsque le traitement suppose la transmission de données par réseau, et contre toute autre forme illicite de traitement et elles assurent un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger, eu égard au niveau technologique et au coût de mise en œuvre;
- e) il veillera au respect des mesures de sécurité;

the data exporter and the data importer have factually disappeared or ceased to exist in law or have become insolvent, unless any successor entity has assumed the entire legal obligations of the data exporter by contract or by operation of law as a result of which it takes on the rights and obligations of the data exporter, in which case the data subject can enforce them against such entity. Such third-party liability of the subprocessor shall be limited to its own processing operations under the Clauses.

4. The parties do not object to a data subject being represented by an association or other body if the data subject so expressly wishes and if permitted by national law.

*Clause 4*

***Obligations of the data exporter***

The data exporter agrees and warrants:

- (a) that the processing, including the transfer itself, of the personal data has been and will continue to be carried out in accordance with the relevant provisions of the applicable data protection law (and, where applicable, has been notified to the relevant authorities of the Member State where the data exporter is established) and does not violate the relevant provisions of that State;
- (b) that it has instructed and throughout the duration of the personal data processing services will instruct the data importer to process the personal data transferred only on the data exporter's behalf and in accordance with the applicable data protection law and the Clauses;
- (c) that the data importer will provide sufficient guarantees in respect of the technical and organisational security measures specified in Appendix 2 to this contract;
- (d) that after assessment of the requirements of the applicable data protection law, the security measures are appropriate to protect personal data against accidental or unlawful destruction or accidental loss, alteration, unauthorised disclosure or access, in particular where the processing involves the transmission of data over a network, and against all other unlawful forms of processing, and that these measures ensure a level of security appropriate to the risks presented by the processing and the nature of the data to be protected having regard to the state of the art and the cost of their implementation;
- (e) that it will ensure compliance with the security



- f) si le transfert porte sur des catégories particulières de données, la personne concernée a été informée ou sera informée avant le transfert ou dès que possible après le transfert que ses données pourraient être transmises à un pays tiers n'offrant pas un niveau de protection adéquat au sens de la directive 95/46/CE;
- g) il transmettra toute notification reçue de l'importateur de données ou de tout sous-traitant ultérieur conformément à la clause 5, point b), et à la clause 8, paragraphe 3), à l'autorité de contrôle de la protection des données s'il décide de poursuivre le transfert ou de lever sa suspension;
- h) il mettra à la disposition des personnes concernées, si elles le demandent, une copie des présentes clauses, à l'exception de l'appendice 2, et une description sommaire des mesures de sécurité, ainsi qu'une copie de tout contrat de sous-traitance ultérieure ayant été conclu conformément aux présentes clauses, à moins que les clauses ou le contrat contienne(nt) des informations commerciales, auquel cas il pourra retirer ces informations;
- i) en cas de sous-traitance ultérieure, l'activité de traitement est effectuée conformément à la clause 11 par un sous-traitant ultérieur offrant au moins le même niveau de protection des données à caractère personnel et des droits de la personne concernée que l'importateur de données conformément aux présentes clauses; et
- j) il veillera au respect de la clause 4, points a) à i).

*Clause 5*

***Obligations de l'importateur de données***

L'importateur de données accepte et garantit ce qui suit:

- a) il traitera les données à caractère personnel pour le compte exclusif de l'exportateur de données et conformément aux instructions de ce dernier et aux présentes clauses; s'il est dans l'incapacité de s'y conformer pour quelque raison que ce soit, il accepte d'informer dans les meilleurs délais l'exportateur de données de son incapacité, auquel cas ce dernier a le droit de suspendre le transfert de données et/ou de résilier le contrat;
- b) il n'a aucune raison de croire que la législation le concernant l'empêche de remplir les instructions données par l'exportateur de données et les obligations qui lui incombent conformément au contrat, et si ladite législation fait l'objet d'une modification susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour les garanties et les obligations offertes par les clauses, il communiquera la modification à l'exportateur de données sans retard après en avoir eu connaissance, auquel cas ce dernier a le droit de suspendre le transfert de données et/ou de résilier le contrat;
- c) il a mis en œuvre les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité spécifiées dans l'appendice 2 avant de traiter les données à caractère personnel transférées;

measures;

- (f) that, if the transfer involves special categories of data, the data subject has been informed or will be informed before, or as soon as possible after, the transfer that its data could be transmitted to a third country not providing adequate protection within the meaning of Directive 95/46/EC;
- (g) to forward any notification received from the data importer or any subprocessor pursuant to Clause 5(b) and Clause 8(3) to the data protection supervisory authority if the data exporter decides to continue the transfer or to lift the suspension;
- (h) to make available to the data subjects upon request a copy of the Clauses, with the exception of Appendix 2, and a summary description of the security measures, as well as a copy of any contract for subprocessing services which has to be made in accordance with the Clauses, unless the Clauses or the contract contain commercial information, in which case it may remove such commercial information;
- (i) that, in the event of subprocessing, the processing activity is carried out in accordance with Clause 11 by a subprocessor providing at least the same level of protection for the personal data and the rights of data subject as the data importer under the Clauses; and
- (j) that it will ensure compliance with Clause 4(a) to (i).

*Clause 5*

***Obligations of the data importer***

The data importer agrees and warrants:

- (a) to process the personal data only on behalf of the data exporter and in compliance with its instructions and the Clauses; if it cannot provide such compliance for whatever reasons, it agrees to inform promptly the data exporter of its inability to comply, in which case the data exporter is entitled to suspend the transfer of data and/or terminate the contract;
- (b) that it has no reason to believe that the legislation applicable to it prevents it from fulfilling the instructions received from the data exporter and its obligations under the contract and that in the event of a change in this legislation which is likely to have a substantial adverse effect on the warranties and obligations provided by the Clauses, it will promptly notify the change to the data exporter as soon as it is aware, in which case the data exporter is entitled to suspend the transfer of data and/or terminate the contract;
- (c) that it has implemented the technical and organisational security measures specified in Appendix 2 before

- d) il communiquera sans retard à l'exportateur de données:
- i) toute demande contraignante de divulgation des données à caractère personnel émanant d'une autorité de maintien de l'ordre, sauf disposition contraire, telle qu'une interdiction de caractère pénal visant à préserver le secret d'une enquête policière;
  - ii) tout accès fortuit ou non autorisé; et
  - iii) toute demande reçue directement des personnes concernées sans répondre à cette demande, à moins qu'il n'ait été autorisé à le faire;
- e) il traitera rapidement et comme il se doit toutes les demandes de renseignements émanant de l'exportateur de données relatives à son traitement des données à caractère personnel qui font l'objet du transfert et se rangera à l'avis de l'autorité de contrôle en ce qui concerne le traitement des données transférées;
- f) à la demande de l'exportateur de données, il soumettra ses moyens de traitement de données à une vérification des activités de traitement couvertes par les présentes clauses qui sera effectuée par l'exportateur de données ou un organe de contrôle composé de membres indépendants possédant les qualifications professionnelles requises, soumis à une obligation de secret et choisis par l'exportateur de données, le cas échéant, avec l'accord de l'autorité de contrôle;
- g) il mettra à la disposition de la personne concernée, si elle le demande, une copie des présentes clauses, ou tout contrat de sous-traitance ultérieure existant, à moins que les clauses ou le contrat contienne(nt) des informations commerciales, auquel cas il pourra retirer ces informations, à l'exception de l'appendice 2, qui sera remplacé par une description sommaire des mesures de sécurité, lorsque la personne concernée n'est pas en mesure d'obtenir une copie de l'exportateur de données;
- h) en cas de sous-traitance ultérieure, il veillera au préalable à informer l'exportateur de données et à obtenir l'accord écrit de ce dernier;
- i) les services de traitement fournis par le sous-traitant ultérieur seront conformes à la clause 11;
- j) il enverra dans les meilleurs délais une copie de tout accord de sous-traitance ultérieure conclu par lui en vertu des présentes clauses à l'exportateur de données.

*Clause 6*

***Responsabilité***

1. Les parties conviennent que toute personne concernée ayant subi un dommage du fait d'un manquement aux obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11 par une des parties ou par un sous-traitant ultérieur a le droit

processing the personal data transferred;

- (d) that it will promptly notify the data exporter about:
- (i) any legally binding request for disclosure of the personal data by a law enforcement authority unless otherwise prohibited, such as a prohibition under criminal law to preserve the confidentiality of a law enforcement investigation,
  - (ii) any accidental or unauthorised access, and
  - (iii) any request received directly from the data subjects without responding to that request, unless it has been otherwise authorised to do so;
- (e) to deal promptly and properly with all inquiries from the data exporter relating to its processing of the personal data subject to the transfer and to abide by the advice of the supervisory authority with regard to the processing of the data transferred;
- (f) at the request of the data exporter to submit its data processing facilities for audit of the processing activities covered by the Clauses which shall be carried out by the data exporter or an inspection body composed of independent members and in possession of the required professional qualifications bound by a duty of confidentiality, selected by the data exporter, where applicable, in agreement with the supervisory authority;
- (g) to make available to the data subject upon request a copy of the Clauses, or any existing contract for subprocessing, unless the Clauses or contract contain commercial information, in which case it may remove such commercial information, with the exception of Appendix 2 which shall be replaced by a summary description of the security measures in those cases where the data subject is unable to obtain a copy from the data exporter;
- (h) that, in the event of subprocessing, it has previously informed the data exporter and obtained its prior written consent;
- (i) that the processing services by the subprocessor will be carried out in accordance with Clause 11;
- (j) to send promptly a copy of any subprocessor agreement it concludes under the Clauses to the data exporter.

*Clause 6*

***Liability***

1. The parties agree that any data subject, who has suffered damage as a result of any breach of the obligations referred to in Clause 3 or in Clause 11 by any party or subprocessor is entitled to receive compensation from

d'obtenir de l'exportateur de données réparation du préjudice subi.

2. Si une personne concernée est empêchée d'intenter l'action en réparation visée au paragraphe 1 contre l'exportateur de données pour manquement par l'importateur de données ou par son sous-traitant ultérieur à l'une ou l'autre de ses obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11, parce que l'exportateur de données a matériellement disparu, a cessé d'exister en droit ou est devenu insolvable, l'importateur de données accepte que la personne concernée puisse déposer une plainte à son encontre comme s'il était l'exportateur de données, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à l'entité qui lui succède, contre laquelle la personne concernée peut alors faire valoir ses droits.

L'importateur de données ne peut invoquer un manquement par un sous-traitant ultérieur à ses obligations pour échapper à ses propres responsabilités.

3. Si une personne concernée est empêchée d'intenter l'action visée aux paragraphes 1 et 2 contre l'exportateur de données ou l'importateur de données pour manquement par le sous-traitant ultérieur à l'une ou l'autre de ses obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11, parce que l'exportateur de données et l'importateur de données ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolvables, le sous-traitant ultérieur accepte que la personne concernée puisse déposer une plainte à son encontre en ce qui concerne ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses comme s'il était l'exportateur de données ou l'importateur de données, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ou de l'importateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, au successeur légal, contre lequel la personne concernée peut alors faire valoir ses droits. La responsabilité du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses.

#### *Clause 7*

##### ***Médiation et juridiction***

1. L'importateur de données convient que si, en vertu des clauses, la personne concernée invoque à son encontre le droit du tiers bénéficiaire et/ou demande réparation du préjudice subi, il acceptera la décision de la personne concernée:
- a) de soumettre le litige à la médiation d'une personne indépendante ou, le cas échéant, de l'autorité de contrôle;
  - b) de porter le litige devant les tribunaux de l'État membre où l'exportateur de données est établi.
2. Les parties conviennent que le choix effectué par la personne concernée ne remettra pas en cause le droit procédural ou matériel de cette dernière d'obtenir réparation conformément à d'autres dispositions du droit

the data exporter for the damage suffered.

2. If a data subject is not able to bring a claim for compensation in accordance with paragraph 1 against the data exporter, arising out of a breach by the data importer or his subprocessor of any of their obligations referred to in Clause 3 or in Clause 11, because the data exporter has factually disappeared or ceased to exist in law or has become insolvent, the data importer agrees that the data subject may issue a claim against the data importer as if it were the data exporter, unless any successor entity has assumed the entire legal obligations of the data exporter by contract or by operation of law, in which case the data subject can enforce its rights against such entity.

The data importer may not rely on a breach by a subprocessor of its obligations in order to avoid its own liabilities.

3. If a data subject is not able to bring a claim against the data exporter or the data importer referred to in paragraphs 1 and 2, arising out of a breach by the subprocessor of any of their obligations referred to in Clause 3 or in Clause 11 because both the data exporter and the data importer have factually disappeared or ceased to exist in law or have become insolvent, the subprocessor agrees that the data subject may issue a claim against the data subprocessor with regard to its own processing operations under the Clauses as if it were the data exporter or the data importer, unless any successor entity has assumed the entire legal obligations of the data exporter or data importer by contract or by operation of law, in which case the data subject can enforce its rights against such entity. The liability of the subprocessor shall be limited to its own processing operations under the Clauses.

#### *Clause 7*

##### ***Mediation and jurisdiction***

1. The data importer agrees that if the data subject invokes against it third-party beneficiary rights and/or claims compensation for damages under the Clauses, the data importer will accept the decision of the data subject:
- (a) to refer the dispute to mediation, by an independent person or, where applicable, by the supervisory authority;
  - (b) to refer the dispute to the courts in the Member State in which the data exporter is established.
2. The parties agree that the choice made by the data subject will not prejudice its substantive or procedural rights to seek remedies in accordance with other provisions of

national ou international.

*Clause 8*

***Coopération avec les autorités de contrôle***

1. L'exportateur de données convient de déposer une copie du présent contrat auprès de l'autorité de contrôle si celle-ci l'exige ou si ce dépôt est prévu par le droit applicable à la protection des données.
2. Les parties conviennent que l'autorité de contrôle a le droit d'effectuer des vérifications chez l'importateur de données et chez tout sous-traitant ultérieur dans la même mesure et dans les mêmes conditions qu'en cas de vérifications opérées chez l'exportateur de données conformément au droit applicable à la protection des données.
3. L'importateur de données informe l'exportateur de données dans les meilleurs délais de l'existence d'une législation le concernant ou concernant tout sous-traitant ultérieur faisant obstacle à ce que des vérifications soient effectuées chez lui ou chez tout sous-traitant ultérieur conformément au paragraphe 2. Dans ce cas, l'exportateur de données a le droit de prendre les mesures prévues par la clause 5, point b).

*Clause 9*

***Droit applicable***

Les clauses sont régies par le droit de l'État membre où l'exportateur de données est établi, à savoir la France.

*Clause 10*

***Modification du contrat***

Les parties s'engagent à ne pas modifier les présentes clauses. Les parties restent libres d'inclure d'autres clauses à caractère commercial qu'elles jugent nécessaires, à condition qu'elles ne contredisent pas les présentes clauses.

*Clause 11*

***Sous-traitance ultérieure***

1. L'importateur de données ne sous-traite aucune de ses activités de traitement effectuées pour le compte de l'exportateur de données conformément aux présentes clauses sans l'accord écrit préalable de l'exportateur de données. L'importateur de données ne sous-traite les obligations qui lui incombent conformément aux présentes clauses, avec l'accord de l'exportateur de données, qu'au moyen d'un accord écrit conclu avec le sous-traitant ultérieur, imposant à ce dernier les mêmes obligations que celles qui incombent à l'importateur de données conformément aux présentes clauses. En cas de manquement par le sous-traitant ultérieur aux obligations en matière de protection des données qui lui incombent conformément audit accord écrit, l'importateur de données reste pleinement responsable du respect de ces obligations envers l'exportateur de données.

national or international law.

*Clause 8*

***Cooperation with supervisory authorities***

1. The data exporter agrees to deposit a copy of this contract with the supervisory authority if it so requests or if such deposit is required under the applicable data protection law.
2. The parties agree that the supervisory authority has the right to conduct an audit of the data importer, and of any subprocessor, which has the same scope and is subject to the same conditions as would apply to an audit of the data exporter under the applicable data protection law.
3. The data importer shall promptly inform the data exporter about the existence of legislation applicable to it or any subprocessor preventing the conduct of an audit of the data importer, or any subprocessor, pursuant to paragraph 2. In such a case the data exporter shall be entitled to take the measures foreseen in Clause 5 (b).

*Clause 9*

***Governing Law***

The Clauses shall be governed by the law of the Member State in which the data exporter is established, namely France.

*Clause 10*

***Variation of the contract***

The parties undertake not to vary or modify the Clauses. This does not preclude the parties from adding clauses on business related issues where required as long as they do not contradict the Clause.

*Clause 11*

***Subprocessing***

1. The data importer shall not subcontract any of its processing operations performed on behalf of the data exporter under the Clauses without the prior written consent of the data exporter. Where the data importer subcontracts its obligations under the Clauses, with the consent of the data exporter, it shall do so only by way of a written agreement with the subprocessor which imposes the same obligations on the subprocessor as are imposed on the data importer under the Clauses. Where the subprocessor fails to fulfil its data protection obligations under such written agreement the data importer shall remain fully liable to the data exporter for the performance of the subprocessor's obligations

2. Le contrat écrit préalable entre l'importateur de données et le sous-traitant ultérieur prévoit également une clause du tiers bénéficiaire telle qu'énoncée à la clause 3 pour les cas où la personne concernée est empêchée d'intenter l'action en réparation visée à la clause 6, paragraphe 1, contre l'exportateur de données ou l'importateur de données parce que ceux-ci ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolubles, et que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ou de l'importateur de données n'a pas été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à une autre entité leur ayant succédé. Cette responsabilité civile du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses.
3. Les dispositions relatives aux aspects de la sous-traitance ultérieure liés à la protection des données du contrat visé au paragraphe 1 sont régies par le droit de l'État membre où l'exportateur de données est établi, à savoir la France.
4. L'exportateur de données tient une liste des accords de sous-traitance ultérieure conclus en vertu des présentes clauses et notifiés par l'importateur de données conformément à la clause 5, point j), qui sera mise à jour au moins une fois par an. Cette liste est mise à la disposition de l'autorité de contrôle de la protection des données de l'exportateur de données.

*Clause 12*

***Obligation après la résiliation des services de traitement des données à caractère personnel***

1. Les parties conviennent qu'au terme des services de traitement des données, l'importateur de données et le sous-traitant ultérieur restitueront à l'exportateur de données, et à la convenance de celui-ci, l'ensemble des données à caractère personnel transférées ainsi que les copies ou détruiront l'ensemble de ces données et en apporteront la preuve à l'exportateur de données, à moins que la législation imposée à l'importateur de données l'empêche de restituer ou de détruire la totalité ou une partie des données à caractère personnel transférées. Dans ce cas, l'importateur de données garantit qu'il assurera la confidentialité des données à caractère personnel transférées et qu'il ne traitera plus activement ces données.
2. L'importateur de données et le sous-traitant ultérieur garantissent que si l'exportateur de données et/ou l'autorité de contrôle le demandent, ils soumettront leurs moyens de traitement de données à une vérification des mesures visées au paragraphe 1.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont fait signer les présentes par leur représentant respectif, à effet à la Date d'Effet.

under such agreement.

2. The prior written contract between the data importer and the subprocessor shall also provide for a third-party beneficiary clause as laid down in Clause 3 for cases where the data subject is not able to bring the claim for compensation referred to in paragraph 1 of Clause 6 against the data exporter or the data importer because they have factually disappeared or have ceased to exist in law or have become insolvent and no successor entity has assumed the entire legal obligations of the data exporter or data importer by contract or by operation of law. Such third-party liability of the subprocessor shall be limited to its own processing operations under the Clauses.
3. The provisions relating to data protection aspects for subprocessing of the contract referred to in paragraph 1 shall be governed by the law of the Member State in which the data exporter is established, namely France.
4. The data exporter shall keep a list of subprocessing agreements concluded under the Clauses and notified by the data importer pursuant to Clause 5 (j), which shall be updated at least once a year. The list shall be available to the data exporter's data protection supervisory authority.

*Clause 12*

***Obligation after the termination of personal data processing services***

1. The parties agree that on the termination of the provision of data processing services, the data importer and the subprocessor shall, at the choice of the data exporter, return all the personal data transferred and the copies thereof to the data exporter or shall destroy all the personal data and certify to the data exporter that it has done so, unless legislation imposed upon the data importer prevents it from returning or destroying all or part of the personal data transferred. In that case, the data importer warrants that it will guarantee the confidentiality of the personal data transferred and will not actively process the personal data transferred anymore.
2. The data importer and the subprocessor warrant that upon request of the data exporter and/or of the supervisory authority, it will submit its data processing facilities for an audit of the measures referred to in paragraph 1.

IN WITNESS WHEREOF, the Parties have caused the Clauses to be executed by their duly authorised representatives with effect as of the Effective Date.

**Au nom de l'exportateur de données:**

Nom:

Fonction:

Date:

Signature: \_\_\_\_\_

**Au nom de l'importateur de données:**

Nom: Douglas G. Vetter

Fonction: Assistant Secretary

Date: 2/12/14

Signature: 

**APPENDICE 1 DES CLAUSES CONTRACTUELLES TYPES**

**Exportateur de données**

L'exportateur de données est un établissement fournissant notamment des services d'éducation et d'instruction à des étudiants ainsi qu'à d'autres membres du public.

**Importateur de données**

L'importateur de données fournit des services de technologie et de système d'information.

**Personnes concernées**

Les données à caractère personnel transférées concernent les catégories suivantes de personnes concernées:

- étudiants,
- enseignants
- salariés des établissements d'éducation

**Catégories de données**

Les données à caractère personnel transférées concernent les catégories suivantes de données:

- Informations personnelles: telles que détails du compte, nom, prénom et niveau de scolarité, y compris les devoirs, les notes et les données de discussion générées au cours d'activités éducatives,

**Catégories particulières de données**

Aucune

**Traitement**

**On behalf of the data exporter:**

Name:

Position:

Date:

Signature: \_\_\_\_\_

**On behalf of the data importer:**

Name: Douglas G. Vetter

Position: Assistant Secretary

Date: 2/12/14

Signature: 

**APPENDIX 1 TO THE STANDARD CONTRACTUAL CLAUSES**

**Data exporter**

The data exporter is an entity that provides education, instruction and other information services to students and other members of the public.

**Data importer**

The data importer provides information system and technology services.

**Data subjects**

The personal data transferred concern the following category of data subjects:

- students
- teachers
- employees of educational institutions

**Categories of data**

The personal data transferred concern the following categories of data:

- Personal information: such as account details, name and surname and educational attainment including homework, grade and discussion data generated during the course of educational activities.

**Special categories of data**

None

Les données à caractère personnel transférées seront soumises aux activités de traitement de base suivantes:

- Les données personnelles seront traitées dans le cadre de la fourniture des systèmes de technologie et de système d'information et ces traitements incluront l'hébergement de données, le traitement et le *data mining* et d'autres services connexes limités, selon les instructions de l'exportateur de données.

**EXPORTATEUR DE DONNÉES**

Nom:

Date:

Signature: \_\_\_\_\_

**IMPORTATEUR DE DONNÉES**

Apple Inc.

Par: Douglas G. Vetter, Assistant Secretary

Date: 2/12/16

Signature: 

**APPENDICE 2 DES CLAUSES CONTRACTUELLES TYPES**

**Description des mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité mises en œuvre par l'importateur de données conformément à la clause 4, point d), et à la clause 5, point c) (ou document/législation jointe):**

L'importateur de données met en œuvre un programme de protection et de sécurité des données personnelles complet et à jour aux fins d'assurer une protection adéquate des données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé, en particulier lorsque le traitement implique la transmission des données personnelles sur un réseau, et contre toutes les autres formes de traitement illicite.

L'importateur de données s'engage à faire des efforts commercialement raisonnables pour:

- empêcher toute personne non autorisée d'accéder aux installations utilisées pour le traitement des données (contrôle des entrées dans les installations);
- empêcher que des supports de données puissent être lus, copiés, modifiés ou déplacés par des personnes non autorisées (contrôle des supports);
- empêcher l'introduction non autorisée de toute donnée dans le système d'information, ainsi que toute connaissance, modification ou suppression non autorisée des données enregistrées (contrôle de la mémoire);
- empêcher que les systèmes de traitement de données

**Processing operations**

The personal data transferred will be subject to the following basic processing activities:

- Personal data shall be processed in the context of the provision of information system and technology services, and such processing shall include data warehousing, data processing and data mining, and other limited related services at the direction of the data exporter

**DATA EXPORTER**

Name:

Date:


Signature: \_\_\_\_\_

**DATA IMPORTER**

Apple Inc.

By: Douglas G. Vetter, Assistant Secretary

Date: 2/12/16

Signature: 

**APPENDIX 2 TO THE STANDARD CONTRACTUAL CLAUSES**

**Description of the technical and organisational security measures implemented by the data importer in accordance with Clauses 4(d) and 5(c) (or document/legislation attached):**

Data importer shall implement a comprehensive and current Personal Data protection and security program to ensure appropriate protection of the Personal Data against accidental or unlawful destruction or accidental loss, alteration, unauthorized disclosure or access, particularly where the processing involves the transmission of the Personal Data over a network, and against all other unlawful forms of processing.

Data importer hereby undertakes to use commercially reasonable efforts to:

- prevent any unauthorised person from accessing the facilities used for data processing (monitoring of entry to facilities);
- prevent data media from being read, copied, amended or moved by any unauthorised persons (monitoring of media);
- prevent the unauthorised introduction of any data into the information system, as well as any unauthorised knowledge, amendment or deletion of the recorded data (monitoring of memory);

puissent être utilisés par des personnes non autorisées à l'aide d'outils de transmission de données (contrôle de l'utilisation);

- veiller à ce que les personnes autorisées, lorsqu'elles utilisent un système de traitement automatisé de données, ne puissent accéder qu'aux données relevant de leurs compétences (contrôle d'accès);
- assurer la vérification et l'enregistrement de l'identité des tiers auxquels les données peuvent être transmises par des outils de transmission (contrôle de la transmission);
- veiller à ce que l'identité de toutes les personnes qui ont ou ont eu accès au système d'information et aux données introduites dans le système puisse être vérifiée et enregistrée après coup, à tout moment et par toute personne compétente (contrôle de l'introduction);
- éviter que les données soient lues, copiées, modifiées ou supprimées de façon non autorisée lorsque les données sont communiquées et que les supports de données sont transportés (contrôle du transport); et
- protéger les données en créant des copies de sauvegarde (contrôle de disponibilité).

Il est entendu que les mesures techniques et organisationnelles qui précèdent sont sous réserve des progrès techniques, des changements organisationnels, et d'autres développements, et l'importateur de données peut mettre en œuvre des mesures de rechange adéquates si ces mesures ne sont pas en deçà du niveau de protection convenu contractuellement.

EXPORTATEUR DE DONNÉES

Nom:

Date:

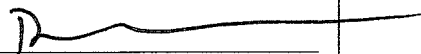
Signature: \_\_\_\_\_

IMPORTATEUR DE DONNÉES

Apple Inc.

Par: Douglas G. Vetter, Assistant Secretary

Date: 2/12/16

Signature: 

- prevent data processing systems from being used by unauthorised persons using data transmission facilities (monitoring of usage);
- ensure that authorised persons, when using an automated data processing system, may access only those data that are within their competence (monitoring of access);
- ensure the checking and recording of the identity of third parties to whom the data can be transmitted by transmission facilities (monitoring of transmission);
- ensure that the identity of all persons who have or have had access to the information system and the data introduced into the system can be checked and recorded ex post facto, at any time and by relevant persons (monitoring of introduction);
- prevent data from being read, copied, amended or deleted in an unauthorised manner when data are disclosed and data media transported (monitoring of transport); and
- safeguard data by creating backup copies (monitoring of availability).

It is acknowledged that the foregoing technical and organisational measures are subject to technical progress, organisational changes, and other developments, and the Data Importer may implement adequate alternative measures if these measures do not derogate from the level of protection contractually agreed upon.

DATA EXPORTER

Name:

Date:

Signature: \_\_\_\_\_

DATA IMPORTER

Apple Inc.

By: Douglas G. Vetter, Assistant Secretary

Date: 2/12/16

Signature: 